L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 24 AOUT 1855.

Imprimée et publiée par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGEL. S. HARBY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 24 AOUT.

Nouvelle-Orléans.

[illegible] quelques meetings politiques, [illegible] depuis quelque temps trou[bler] [la] solennelle monotonie de la Nouvelle-Orléans. Nos rues sont à peu près [désertes] et il y a même certaines heures [où le] silence y est si profond qu'on croirait [les] maisons inoccupées. C'est l'été [qui a] fait cette solitude, et vraiment [nous] comprenons peu qu'on s'en plaigne [après] les agitations et le bruit de [l'hiver] dont, ce nous semble, éprouver [le besoin] du silence et du recueillement. [Ce] n'est pas cependant l'avis de ceux [qui vont] annuellement chercher à la campagne [un] refuge contre les ennuis de l'été; [dans] les charmantes retraites dont [s'ornent] les bords de nos lacs, vous y [retrouverez] le bruit et la foule, les fringants équipages et les toilettes du grand [monde], les gants blancs et la capote imperméable, les diamants et l'habit noir, tout le [mouvement] des salons à la mode. Au [bord des lacs] sont construites des salles de [bal où éclatent] en fanfares joyeuses l'orchestre des bals. Ce sont les mœurs de la [ville transportées] dans le désert, les goûts [de la] civilisation dans les forêts où le [sauvage] jadis son cri de guerre. Bals, [concerts], voilà comment la plupart [de nos] citadins comprennent la villegiature. [Grand] bien leur fasse !

[illegible] se trouve véritablement à la campagne [illegible] qu'à la Nouvelle-[Orléans illegible] avoir l'air d'un para[dis illegible] porte en lui une incontestable [illegible] un coin de votre cour [illegible] quelques fruits, de modestes [illegible] plate-bande, ou seulement [illegible] d'herbe, et vous êtes à la [campagne illegible] c'est le silence, le repos et la [illegible] vous demandez avant tout à la [campagne]. Qu'importe après cela que [illegible] soit borné par un mur et que [illegible] galet, la brique ou le ma[illegible] de l'autre côté de votre [illegible] des champs. Vous [avez] moins l'esprit tranquille et [illegible] à cette bruyante cohue [illegible] rives autrefois si paisibles [du Bayou St-Jean] et du lac Pontchartrain.

[illegible] depuis la politique qui dans [illegible] beaucoup plus de [illegible] Nouvelle-Orléans. Il n'est [illegible] de *barbecues*, de *meetings* [illegible]. Ici on s'abstient de [illegible] des candidats des [illegible] moitié cru et des [illegible] qui semblent encore [illegible] sont censés [illegible]. Avons-nous tort? Je ne le crois [pas illegible] en tout cas aux hor[illegible] aggravée par des [illegible].

[illegible] qu'on n'est vrai[ment illegible], en été, qu'à la Nouvelle-[Orléans illegible] n'était la cloche d'a[illegible] de temps à autre [illegible] rappelle à la réalité, [illegible] dans la Thébaïde [illegible]. Un peu de fièvre [illegible] entretenir l'illusion en [illegible] ceux qui crai[gnent illegible].

[illegible] la fièvre jaune, la faculté est [divisée] sur la question de [la contagion]. Le fléau vient [illegible] où il fait rare[ment illegible]. Y a-t-il été apporté, il y a eu infec[tion illegible] prétendre que la [maladie s'est] développée spontanément [illegible] à Gosport; qu'il [illegible] causes locales qui [illegible]. Si ces causes existaient, [illegible] l'arrivée d'un navire [illegible] de la maladie serait [illegible]. Et puis pourquoi ces [illegible] qu'à de si [illegible]? Comment aussi, en [illegible] pour certaines latitudes [illegible] où existent [illegible] elles n'existent [illegible] que les médecins [illegible]. On trou[illegible] fort inté[ressant illegible] du Dr Faget sur [illegible] médicale :

[illegible] épidémies (choléra, [illegible] dues à une matière [illegible] peut parcourir le [illegible] peut-être étu[illegible] de la contagion et [illegible]. Nous ne le ferons pas; [illegible] est toujours pen[dante illegible] nous en dirons quelques [mots illegible] raconter brièvement [illegible] en quelque sorte [illegible] causes d'erreur les [illegible] dans les recherches [illegible] voulons parler de la [illegible] action des foyers d'in[fection illegible] malades. Pour qu'il y [illegible] que la matière morbi[fique illegible] passe dans un hom[me illegible] donne la même maladie. [illegible] foyer d'infection existe, [illegible] si tel malade a puisé [illegible] dans les autres malades [illegible] plutôt que dans le foyer [illegible]? Si un homme est [illegible] sans son propre lin[illegible] a été saisi par une [illegible] dans un lieu [illegible] de laquelle même, il [illegible] communique avec [illegible] malade, et que dans [illegible] même maladie éclate, [illegible] est arrivée et se propa[ge illegible] proche, il y a contagion. [illegible] étant remplies, le [illegible] possible. Mais com[illegible] de réunir de telles con[ditions illegible] presque impossible [illegible] quand il y a conta[gion illegible] reconnaît com[illegible] de ne pas crois[illegible] et cependant il fut de[illegible] n'avait pas existé. [illegible] cette preuve, il a fallu la [illegible] complètement le lo[illegible] malades afin de juger [illegible] action.

[illegible] chargé d'immigrants Irlan[dais illegible] mêmes conditions que les [illegible] justement flétris, jette à [illegible] voyage, un grand nom[bre illegible] enfin dans un [illegible] se met à l'ancre vers l'ex[illegible] de commerce sans po[illegible] tout, excepté aux choses qui [illegible]. C'était le typhus qui [illegible] le voyage parmi les passagers [illegible]. Une partie de ceux qui res[taient illegible] l'hôpital déjà encom[bré illegible] partie des pauvres immigrés [illegible] dans une vaste maison, que [illegible] de la ville, quelques [illegible] charitables que prudentes. [illegible] guérissent, mais sans [illegible] la maladie à aucune des da[mes illegible] et les soignent par plus [illegible] personnes qui les approchent [illegible] dans les maisons conti[guës illegible]. Au contraire, sur les deux [illegible] à la campagne, à un mille [illegible] distance du bâtiment empesté, [illegible] en face du lieu où il est à [l'ancre illegible] voit apparaître des cas de ty[phus illegible] et même des cas mor[tels illegible] hémorragies passives. Chez [illegible] qui ne pouvait pas avoir la [illegible] eut des vomissements [illegible] comme dans la fièvre jaune. [Voilà] un exemple d'infection évidente, [qui aurait] pu passer pour un cas de conta[gion]. En effet, dans le bâtiment, alors [qu'il ét]ait en pleine mer, comment ne pas [croire] à la contagion, quand on voyait le [typhus] passer de proche en proche de l'un [à l'autre]? Après l'arrivée du bâtiment et [la dis]persion de ses malades, il n'était plus [possible d'y] voir autre chose qu'un foyer [d'infection]. En effet, les mala[des com]muniquèrent la maladie à per[sonne, le] navire, au contraire, étendit son [action em]poisonnée dans un rayon [illegible] comme on a pu voir. Nous [ne] donnons pas comme certaine cette der[nière] assertion. La coïncidence de la pré[sence] du bâtiment infecté de typhus, et [l'apparition] en face du lieu où il était à [l'ancre de] fièvres graves très rapprochées [du] typhus, ne peut donner qu'une [présomption] sur le lieu qui a pu exis[ter entre] ce bâtiment et ces affections ty[phoïdes] de forme atrabilaire.

Si dans la relation qui précède, il n'est pas évident que les fièvres graves, observées sur les bords du fleuve, étaient dues aux bâtiments à l'ancre dans le voisinage, il y a d'autres circonstances où l'on voit clairement que des fièvres analogues ont été prises dans les bâtiments infectés. Par exemple, quand ce sont des employés de la douane, qui n'ont point été en communication avec les malades, et qui sont tombés malades du typhus, après avoir seulement visité les navires.

Du reste, ces faits ne signifient pas du tout que nous voulions nier la contagion du typhus, pas même celle de la fièvre typhoïde. Nous disons seulement que la question de contagion et d'infection, pour ces affections, comme pour beaucoup d'autres, est loin d'être vidée. Il est clair que les non-contagionistes, pour la fièvre jaune, pour la peste, &c, peuvent s'appuyer sur des faits analogues à celui que nous venons de citer, pour expliquer le transport de ces maladies d'un pays dans un autre, par voie d'infection. Mais cette propagation par voie d'infection est loin de détruire la nécessité de certaines mesures sanitaires, limitées pourtant à ce que commandent la sagesse et la prudence. Les intérêts du commerce ne devraient jamais faire oublier ceux de la santé publique.

SECOURS AUX MALADES DE NORFOLK ET DE PORTSMOUTH.

Un meeting des Virginiens qui se trouvent en ce moment à la Nlle-Orléans a eu lieu hier soir à sept heures et demie au bureau de M. Ricardo, secrétaire de l'Association Howard. L'assemblée était présidée par le Dr. E. H. Barton; MM. Ricardo et J. M. McCandlish remplissaient les fonctions de secrétaires. Le président a annoncé que le but de la réunion était de recueillir des offrandes pour les envoyer aux malades indigents de Portsmouth et de Norfolk, en Virginie. La fièvre jaune a éclaté dans ces deux villes et y sévit avec une certaine rigueur. Beaucoup de malheureux en sont atteints et sont privés de toute espèce de secours. Il s'agit de venir à leur aide et de faire pour eux ce qui a été fait pour les malades de la Nlle-Orléans en 1853. On se rappelle qu'à cette époque des offrandes nous sont venues de tous les points de l'Union.

MM. Clark, North; le capitaine Robertson, W. Delacy et W. M. Perkins, ayant été chargés de rédiger des résolutions, ont présenté celles qui suivent :

I. Un comité de onze membres sera nommé par le président pour adresser à nos concitoyens un appel au nom des indigents atteints de la fièvre jaune à Norfolk et à Portsmouth; chaque personne ici présente fera ses efforts dans le même but.

II. Dix garde-malades et un comité de trois personnes seront envoyés à Norfolk dans le plus bref délai possible; leurs dépenses seront prélevées sur les fonds que recueillera ce meeting.

III. Ce meeting nommera un trésorier permanent auquel seront remises les offrandes qui auront été recueillies et qui est autorisé à payer les mandats du comité nommé en vertu de la seconde résolution.

MM. Clark, Ricardo et Ivy ont été désignés pour composer le comité chargé, en vertu de la section 2, de se rendre à Norfolk. Ils partiront demain avec dix garde-malades.

Le comité chargé de recueillir des souscriptions, en vertu de la 1ère section, se compose de MM. W. M. Perkins, le capitaine Robinson, W. H. Damaron, S. B. Conico, T. O. Sully, J. M. McCandlish, J. H. Wingfield, H M Robinson, T. F Patton, J. F A Boyle et N G Pegram. M. W. Perkins a été nommé trésorier.

Nous espérons que les citoyens de la Nouvelle-Orléans s'empresseront de porter leurs offrandes au comité. On souscrit au bureau de M Ricardo, rue du Camp près du coin de la rue Gravier, et entre les mains de M. Wm M Perkins, à la loge maçonnique de la rue St Charles près du coin Perdido.

Le Nouveau Monde.—Cet ouvrage de Mme de Grandfort, dont nous avons publié de nombreux extraits, vient d'être traduit en anglais par M. Edward C. Wharton, auteur de la délicieuse comédie intitulée *The Young Couple*. M. Wharton est un de nos littérateurs les plus distingués et sa traduction du *Nouveau Monde* est à la fois élégante et fidèle. Nous la recommandons à tous ceux qui lisent de préférence l'anglais. Le volume de M. Wharton sort des presses de M. Sherman, Wharton & Co : l'exécution typographique ne laisse rien à désirer.

CHRONIQUE LOCALE.

Affaire de meurtre.—Peter Reynolds, accusé d'avoir tué sa femme, Catherine Reynolds, a subi un interrogatoire, hier, devant le recorder Bright.—La défunte et le prévenu demeuraient dans la rue Delord. Le dimanche, 12 août, Catherine mourut; le juri appelé à tenir l'enquête, déclara qu'elle avait succombé aux suites de la boisson. Le lendemain M. P. S. Nugent se présenta devant le recorder et déclara que Catherine avait été frappée par son mari et que les coups qu'elle avait reçus avaient, selon lui, causé sa mort. Le dessus Reynolds fut arrêté.

Le coroner Forshee déclare qu'il n'a découvert sur le cadavre aucune trace de coups. Ce qu'il a appris le porte à croire que Catherine a succombé aux suites de la boisson.

M. P. S. Nugent et Sarah Moore sont ensuite interrogés, mais leur témoignage ne renferme rien d'important.

Mme C. Rubb a vu Reynolds, il y a deux mois, donner des coups de bâton à sa femme.

Mme C. Johnson a vu Catherine le matin du jour où elle est morte; elle se portait alors bien. A deux heures et demie de l'après-midi, elle la revit chez Reynolds; elle était évanouie et saignait de la bouche; ses lèvres étaient très enflées. L'accusé, qui était près d'elle, dit qu'il venait de lui administrer un bon coup de pied à la tête. Le témoin connaît Reynolds et Catherine depuis leur mariage; Reynolds a toujours assommé sa femme. Mme Johnson a vu le cadavre le lendemain matin; le sang sortait de la bouche et il y avait une tache noire à l'épaule.—Le témoin déclare, dans le contre examen, que Reynolds lui avait promis de ne plus battre sa femme et qu'il avait dit, à l'époque, que ce n'était pas sans raison qu'il la maltraitait. Le témoin n'a jamais vu Catherine ivre; c'était sa cousine germaine.

Mme Bridget Tierney connaissait Catherine qui, dit-elle, buvait beaucoup; elle l'a vue ivre. Elle l'a vue quand elle se mourait; une écume jaune et rouge sortait de sa bouche. Le témoin n'a pas aperçu de traces de coups sur le cadavre, mais ne l'a pas examiné attentivement. Mme Tierney a vu Reynolds donner des coups de pieds à sa femme, mais n'a pas révélé ce fait à l'enquête; elle a dit au coroner qu'elle ne se rappelait pas que l'accusé eût battu sa femme.

Le coroner Forshee est rappelé. Il déclare qu'aucun médecin ne l'assistait à l'enquête. Le juri s'oppose à ce qu'on fît l'autopsie, parce qu'il croyait que les circonstances ne l'exigeaient pas. M. Forshee a examiné le cadavre attentivement, mais n'a pas aperçu de traces de coups. L'enquête fut tenue avec plus de soin que d'habitude parce que le bruit courait que la femme avait succombé aux coups de pieds que lui avait portés son mari. Le témoin a posé la main sur l'estomac de Catherine; il était extrêmement chaud.

Mme Ann Flood habitait la même maison que Reynolds. La femme et le mari buvaient et s'enivraient souvent. Le témoin a vu Catherine peu d'heures avant sa mort; elle était étendue sur le plancher et avait l'air hébétée; c'était probablement l'effet de la boisson. Catherine se traîna peu après dans la chambre de Mme Flood, qui l'aida à se mettre au lit, puis lui donna de la soupe et de l'eau et alla chercher du secours; elle ne put rencontrer un médecin, revint chez elle et sortit de nouveau pour aller chercher un prêtre; à son retour, Catherine se mourait. Le témoin est une des personnes qui l'ont habillée après sa mort; il n'y avait pas de traces de coups sur le cadavre. Reynolds a souvent battu sa femme, mais celle-ci ne l'a jamais fait entendre de plainte. Elle a déclaré, le jour même de sa mort, qu'elle ne croyait pas quand son mari la battrait, parce qu'elle ne voulait pas que les voisins l'entendissent. Le témoin n'a jamais entendu Catherine se plaindre de son mari.

Mme Alice Dujean connaissait Catherine, mais ne l'a jamais vue ivre. Elle l'a aperçue après sa mort; les lèvres étaient très enflées. Son mari était couché à côté du cadavre; il était ivre. Catherine avait environ vingt ans; elle était bonne et tranquille.

Margaret Kane connaissait Reynolds et Catherine. La femme avait un bon caractère; son seul vice était de boire.

Mme Ann Conroy connaissait Catherine; elle n'a jamais vu sur sa figure les marques d'une personne qui boit. C'était une femme bonne et paisible.

Robert Hamilton a assisté à l'enquête tenue, il y a deux mois et demie, sur le corps de l'enfant de Catherine. Quelqu'un ayant demandé à Catherine si son mari la maltraitait, elle répondit que non. Le témoin a vu le cadavre de Catherine; il n'a pas aperçu de traces de coups.

Le recorder renvoie la suite de l'interrogatoire à demain à cause de l'absence d'un témoin important.

Enfant mort.—M. Charles de Armas a découvert hier, dans une chambre, sur le derrière de la maison No 175, rue Toulouse, dans un état presque complet de décomposition, le corps d'un enfant nommé Georges Broun, âgé de 12 ans, qui paraissait mort depuis près de deux jours. La mort de ce pauvre enfant est accompagnée de circonstances les plus douloureuses. Il paraît qu'il y a environ deux semaines le père du défunt tomba malade de la fièvre jaune et fut transporté à l'hôpital. Peu après la mère fut à son tour atteinte de cette cruelle maladie et fut rejoindre son mari. Plus tard, l'enfant tomba malade à son tour; les habitans de la maison lui donnèrent les soins dont ils purent disposer, sans toutefois appeler de médecin. Mercredi matin l'enfant mourut et personne n'ayant donné avis de ce décès au commissaire des rues, le corps resta ainsi sans sépulture jusqu'à hier soir, moment où les autorités furent informées du fait.

Vengeance irlandaise.—Peter Conway, officier de police du Premier District, vient d'être victime d'une vengeance à laquelle il était loin de s'attendre. En passant, samedi soir, à l'encoignure Thalie et Levée, un bruit inaccoutumé attira son attention : c'étaient des Irlandais qui s'amusaient. Il s'approche et "au nom de la loi, s'écrie-t-il, ne faites pas tant de tapage." A peine avait-il prononcé ces malencontreuses paroles, qu'il [illegible] sur la tête quelque chose qui l'oblige à se [illegible] les narines et à s'éloigner au plus vite. C'[illegible] une manière comme une autre de lui signifier de ne pas se mêler de ce qui (de l'avis des joyeux locataires) ne le regardait nullement.—Mardi soir, les Irlandais et leurs compatriotes firent le même vacarme, mais l'officier, craignant de voir salir encore ses vêtements, pria le recorder de lui accorder l'autorisation d'arrêter les bruyants enfants d'Erin. Muni de son warrant, M. Conway s'est présenté dans la maison et la garnison a capitulé; elle se compose de Ellen Foley, Mary McGrath, Ellen Fitzpatrick, Henry Meading et David Trounonger que le tribunal a envoyés en prison en attendant l'interrogatoire, les accusés n'ayant pu fournir un cautionnement.

Partie abandonnée.—Gaspard Haingle est chargé, par le commissaire des rues, d'arrêter les animaux errants. Mercredi après-midi, il rencontra des chèvres à l'encoignure Claiborne et Orléans, et au moment où il se disposait à les conduire aux épaves, une vingtaine de personnes à la tête desquelles étaient Pady McDonald et Michael Brown, font pleuvoir sur lui une grêle de cailloux et de briques. Le malheureux officier jette autour de lui un regard étonné, puis bat en retraite et s'éclipse complètement.

Voies de fait.—Robert Dalton a dit au recorder du Premier District que tandis qu'il emmenait, mercredi soir, un individu en prison, les nommés John McManus et Milos Sharkey ne sont précipités sur lui et ont tenté de faire évader le prisonnier. McManus a pris son bâton et lui a assené un coup sur la tête; Sharkey lui a porté un coup de poing.—Arrestation et cautionnement de $500.

M. Joseph, demeurant rue Vieille Levée, entre St Philippe et Ursulines, a assailli et violemment le nègre Nelson, que celui-ci a craché le sang.—Cautionnement de $500. Nelson appartient à M. Blackburn.

Prostituées.—Un officier a conduit, mercredi soir, au poste du Premier District, deux jolies jeunes femmes, Elizabeth Burke et Margaret McCaffery, qui avaient trop bu et faisaient du tapage dans le rue du Quartier. Elles ont comparu hier devant le recorder, qui les a envoyées pour deux mois à la maison de travail.

Scène de jalousie.—Caroline Williams, f. d. l. a été arrêtée mercredi soir, dans la rue Bourbon, sous l'accusation d'avoir assailli à main armée le nommé Caves, garçon de buvette du steamboat Princess, avec intention de le tuer. Voici le fait :

L'accusée vivait maritalement avec Caves qu'elle aimait. Mercredi elle apprit que celui-ci portait ses vœux vers une autre [illegible], et elle résolut de se venger. Sur ces entrefaites Caves rentre; après avoir déversé sur lui tout le vocabulaire d'épithètes à l'usage de la personne outragée, Caroline saisit une hache et essaya d'en faire à la tête d'un coup de hache. Heureusement Caves para[illegible] un vigoureux et il put retenir le bras qui le menaçait. Peu après il déposa sa plainte chez le recorder Bright et l'accusée était arrêtée comme nous l'avons dit plus haut.

Débit de liqueurs.—Daniel Markham, propriétaire d'un café à l'encoignure Camp et Girod, a été arrêté hier à la demande de M. Rogers, chef de la police, qui l'accuse d'avoir débité, le 19 du courant, de la liqueur forte au nègre Josué, appartenant à MM. Henderson & Gaines.—Cautionnement et interrogatoire fixé au 27 du courant.

Tennessee.—La législature du Tennessee renferme une majorité de membres du parti Américain. Le Sénat se compose de 14 Américains et 11 démocrates; la Chambre, de 38 Américains et de 37 démocrates.

Le Progrès.—On verra par un avis inséré plus loin que la maison Paya & Co, invite les abonnés du *Progrès*, à la Nlle-Orléans, de passer au No 56, rue de Chartres, pour être remboursés des sommes qu'ils auront payées d'avance. On sait que le *Progrès*, journal fondé il y a environ huit mois à New-York, vient de suspendre sa publication.

Nouvelle bombe.—Les journaux de New-York annoncent que le professeur Homer Anderson, ancien professeur de physique à Clinton, vient d'inventer une nouvelle bombe dont les effets seront foudroyants. M. Anderson déclare que Sébastopol ne pourrait tenir longtemps contre l'emploi de ces projectiles qui enflamment immédiatement les fortifications, en pierre ou en bois, sur lesquelles ils tombent. Le feu qu'ils allument est si intense qu'il résiste même à la pluie et consume les substances les plus mouillées. L'inventeur se propose, assure-t-on d'aller proposer sa bombe aux alliés.

Eau du Mississipi.

De nombreuses plaintes s'étant élevées au sujet du goût détestable et de l'odeur nauséabonde de l'eau que la compagnie des water-works fournit depuis quelque temps aux habitans de la Nouvelle-Orléans, et nous-mêmes nous étant rendus l'organe de ces plaintes, nous avons voulu savoir si l'eau provenant des réservoirs était réellement corrompue et si la compagnie méritait le blâme public.

Nous nous sommes donc adressés à M. Avequin, et cet habile chimiste a eu l'obligeance d'analyser une portion d'eau du Mississipi et de nous transmettre le résultat de ses recherches. Nous nous empressons de publier sa communication, persuadés qu'elle sera lue avec intérêt et qu'elle fera cesser les craintes qu'inspirait aux familles l'étrangeté du goût de l'eau dont elles font usage.

EAUX POTABLES.

La question du choix des eaux destinées à l'usage des hommes, des animaux et de l'industrie, paraît si simple au premier abord, elle a déjà été l'objet de tant de travaux, de tant de recherches, qu'elle semble devoir être depuis longtemps épuisée; cependant il est bien loin d'en être ainsi.

En 1840, lorsque le Dr Dupasquier, de Lyon, publia son traité des eaux de sources et de rivières, il ne craignit pas d'avancer :

«Que les principes posés par Hippocrate sur la valeur hygiénique des eaux *potables* étaient encore, après un laps de vingt-quatre siècles, ce que la science possédait de plus vrai et de plus positif, et qu'il n'existait aucun traité spécial où cette question si complexe, quoique si simple en apparence, fût examinée sous toutes ses faces avec tous les développements qu'elle exige.»

Aussi à cette époque toute récente, Dupasquier pouvait-il présenter des aperçus véritablement neufs sur des points qu'on aurait dû croire suffisamment étudiés.

Depuis Dupasquier, d'importantes recherches ont été faites dans la même direction; les remarquables travaux de Boussingault, Chatin, Marchand, et la publication de l'annuaire des eaux de France, ont montré combien est encore vaste le champ ouvert à l'étude des eaux *potables*. Telles sont les idées que MM. Boutron et F. Boudet ont émises dans un article remarquable qu'ils ont publié récemment sur ce sujet.

EAU DU MISSISSIPI.

La composition de l'eau du Mississipi étant, je crois, complètement inconnue et tant de personnes faisant usage de cette eau pour boisson, nous avons pensé qu'il ne serait peut-être pas inutile dans ce moment-ci de la faire connaître, afin de démontrer qu'elle ne mérite pas tous les reproches qu'on lui adresse sous le rapport de la salubrité.

RECHERCHES CHIMIQUES SUR L'EAU DU MISSISSIPI.

Cette eau a été puisée à Carrollton, à quelques milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans. Elle fut soumise à un premier examen en novembre 1853.

Un second examen, dans les mêmes conditions, a été fait en août 1855. A ces deux époques de l'année, l'eau du Mississipi était très peu chargée des matières insolubles qui y sont ordinairement tenues en suspension et qui la rendent quelquefois très trouble dans les hautes eaux.

Dix litres ont été concentrées au bain-marie dans deux grandes capsules en porcelaine, en ajoutant de cette eau par portions à mesure que l'évaporation se faisait. Cette opération se fit très bien, sans aucune perte et sans porter l'eau à l'ébullition.

Le résidu de l'évaporation des 10 litres d'eau après avoir soigneusement réuni le dépôt et tout ce qui était attaché aux parois des capsules, résidu parfaitement sec, pesait 2,65 grammes.

Ce résidu, mis en poudre, fut repris par l'eau distillée bouillante, et épuisée de toutes les matières susceptibles de se dissoudre. Le poids de ces sels solubles, amenés à siccité, fut trouvé de 0,58 grammes. Ces matières, sels et autres, ayant été portés au rouge dans une petite capsule de platine, pesant ensemble 0,54 gramme, la poids des matières organiques contenues dans les 0,58 grammes de matières salines en dissolution dans les 10 litres d'eau, était donc seulement de 0,04 grammes. Mais nous n'avons qu'ici qu'une petite portion de la matière organique soluble.

Le poids des matières insolubles tenues en suspension dans les 10 litres d'eau du Mississipi fut trouvé de 2,07 grammes. Ce sont les matières les plus abondantes, puisque les matières solubles ne forment qu'environ la cinquième partie du poids total de résidu que laisse l'eau du Mississipi.

Les matières salines solubles, après destruction des matières organiques, renferment du sulfate de potasse, du chlorure de potassium et du chlorure de calcium, en tout 0,54 grammes. Le chlorure de calcium s'y trouve dans une très minime proportion.

Le résidu insoluble, pesant 2,07 grammes a été traité par l'acide nitrique pur, dilué au dixième de son poids. Il s'est produit une très forte effervescence. L'acide nitrique a dissous de la chaux et de l'alumine. L'acide carbonique s'est volatilisé, nous n'avions pas besoin de le recueillir.

Il est resté une portion de notre résidu qui n'a pas été attaquée par l'acide nitrique; ce résidu, c'était de la silice, mélangée de matière organique. Le mélange pesait 0,52 grammes. Calciné au rouge, le poids de la silice a été trouvée de 0,42 grammes et celui de la matière organique de 0,10 grammes.

L'alumine précipitée par l'ammoniaque pesait 0,30 grammes.

La chaux précipitée par le carbonate de soude, pesait 1,35 grammes.

Le carbonate de chaux obtenu renfermait une faible quantité de carbonate de magnésie.

ANALYSE AU MOIS D'AOUT 1855.

Un gallon de l'eau du Mississipi, prise dans les conditions actuelles, 20 août 1855, reposée pendant 12 heures, renferme ces matières dans les proportions suivantes :

	Gr. de Troy.	Gram.
Sulfate de potasse, Chlorure de potassium, Chlorure de calcium,	3,154	0,204
Silice	2,455	0,159
Alumine	1,753	0,114
Carb. de chaux et magnésie,	7,307	0,473
Matières organiques	0,819	0,053
	15,488	1,003

Quand cette eau est parfaitement clarifiée, nous voyons qu'elle ne contient qu'environ 3 grains et 1/6 de grain de matières salines en dissolution par gallon; les autres matières n'y sont tenues qu'en suspension.

D'après ces résultats, nous voyons que peu d'eaux de sources peuvent être comparées à l'eau du Mississipi, sous le rapport de la pureté.

Une portion du carbonate de chaux y est tenue en dissolution par l'acide carbonique; car en portant cette eau à l'ébullition, il s'en sépare une petite quantité de carbonate de chaux mélangée à quelques matières organiques coagulables par la chaleur, après que l'eau a été filtrée.

L'examen analytique que nous présentons ici a été fait sur une eau qui n'avait pas été filtrée; elle n'était que légèrement trouble, comme ceci se voit dans certaines années, quand les eaux sont basses.

Quand l'eau du Mississipi n'a pas suffisamment déposé, après avoir été puisée, on y trouve une très minime quantité de carbonate de protoxide de fer. Plus cette eau est trouble, plus elle contient de matières en suspension; mais les matières en dissolution s'y trouvent toujours dans le même rapport.

L'eau du Mississipi ne renferme pas de sulfate de chaux.

CAUSE DU GOUT ACTUEL DE L'EAU DU MISSISSIPI.

L'odeur et la mauvaise saveur dont beaucoup de personnes se plaignent de l'eau du Mississipi depuis plusieurs semaines, est due à la conversion des matières organiques végéto-animales en acide sulphydrique, et par suite à la formation du sulphydrate d'ammoniaque. Les matières végéto-animales en dissolution dans l'eau, ou réduites à leurs éléments, sont susceptibles de subir ces transformations quand elles sont soumises à des conditions telles que celles où nous nous trouvons maintenant. Les eaux pluviales, reçues dans les citernes en bois à la Nouvelle-Orléans, sont sujettes au même accident; pourtant ces eaux ne sont pas nuisibles à la santé; elles ne sont que désagréables à boire.

Le goût que contracte l'eau du Mississipi dans le moment actuel, quand on la laisse séjourner trop longtemps dans les réservoirs et dans les vases qui servent à sa clarification, se rapproche de la saveur terreuse ou de corne râpée des eaux sulfureuses *dégénérées* que l'on rencontre dans plusieurs localités de l'Etat de l'Alabama et de l'Etat du Mississipi. L'eau en mouvement, prise dans le fleuve, n'a pas cette mauvaise odeur au moment où elle est puisée; elle ne contracte cette odeur et cette saveur que lorsqu'elle est dans les jarres et sans mouvement. Toute eau qui coule sur un lit recouvert de détritus organiques contracte très promptement et ne prend aucune odeur d'hydrogène sulfuré. L'agitation en mouvement empêche la putréfaction des matières organiques. S'il en était ainsi du Mississipi, son eau pourrait passer pour une des meilleures du monde, et des plus pures.

QUALITÉS DE L'EAU DU MISSISSIPI.

Nous venons de voir que les matières qui troublent ordinairement l'eau du Mississipi, ne sont pas solubles; deux pourtant peuvent s'y trouver en peu solubles dans quelques conditions. Mais lorsque cette eau a été filtrée, ou clarifiée, elle peut passer pour une des plus excellentes pour tous les besoins de la vie, les navires qui font les plus longs voyages, la préfèrent à toute autre; ils ont remarqué qu'elle se conserve mieux. Les matières organiques qui s'y trouvent sont dans une très minime proportion; mais elles peuvent varier dans quelques circonstances. Il est évident que cette proportion puisse être portée au double, dans quelques cas, dans quelques saisons de l'année, sans ne pourrait pas encore apporter de notable modifications à l'eau du Mississipi. Beaucoup de sources ou de fontaines très renommées, en Europe, par leur pureté, n'égalent pas l'eau du Mississipi; puisque nous voyons qu'un gallon de cette eau ne renferme qu'une très faible quantité de matières salines en dissolution, un peu moins que l'eau de la Seine filtrée, et qu'elle est fort supérieure à celle des puits de Paris, de Lyon, et qu'elle doit satisfaire pour tous les usages de la vie, de l'économie domestique et de l'industrie.

Pour obtenir la clarification de l'eau du Mississipi, nous nous servons de l'alun; on la laisse reposer dans des jarres, il se fait un dépôt qu'on sépare.

(environ 3 grains) de sels de potasse en dissolution, et que de plus, sans certes que ces matières salines, dont une proportion aussi minime, sont d'une innocuité parfaite.

Nous prenons tous les jours dans nos aliments des quantités beaucoup plus grandes de ces matières salines. Admettons pour un moment que l'homme qui éprouve de grandes fatigues, à la Nouvelle-Orléans, dans les fortes chaleurs, soit obligé de boire un gallon d'eau clarifiée, pour étancher sa soif; eh bien, il ne prend pas plus de 4 grains de sel de potasse et de chaux, dans la journée. Il est donc parfaitement ridicule d'attribuer les causes des maladies qui reviennent trop souvent en Louisiane, à l'usage de l'eau du Mississipi. Depuis 24 ans, nous n'en avons jamais bu d'autre et nous la préférons à toute autre.

EAU DU MISSISSIPI CLARIFIÉE.

Beaucoup de personnes répugnent à boire de l'eau du Mississipi quand elle a été clarifiée par l'alun; parce que ces personnes croient que l'alun reste dans l'eau et peut apporter quelques mauvaises qualités à cette eau. Eh bien, il n'en est rien; c'est un préjugé mal fondé. L'alun que l'on ajoute à l'eau trouble du Mississipi, pour en obtenir la clarification, est décomposé aussitôt qu'il est en contact avec l'eau; il en résulte du sulfate de chaux qui n'est pas soluble et de l'alumine qui sert d'agent clarifiant. Le sel de potasse faisant partie de l'alun, reste en dissolution dans l'eau clarifiée; mais la minime proportion de ce sel de potasse n'a aucune action malfaisante sur le corps de l'homme. Deux ou trois grains d'alun sont quelquefois suffisans, pour opérer la clarification d'un gallon d'eau du Mississipi. Deux grains d'alun, n'apportant pas plus d'un demi-grain de sulfate de potasse dans ce gallon d'eau clarifiée. Quand l'eau est très chargée de matières terreuses, elle prend un peu plus d'alun pour sa clarification. Dans tous les cas, l'alun n'apporte rien de mal sain à l'eau du Mississipi, pourvu que l'on n'en mette pas trop.

OBSERVATIONS.

Ce n'est donc pas aux matières salines tenues en dissolution dans l'eau du Mississipi, ni aux matières qui y sont tenues en suspension que nous devons attribuer les reproches qu'on lui fait dans les mois les plus chauds de l'année, en juillet, août et septembre. Ceci ne peut tenir qu'aux matières organiques qui, pourtant, ne s'y trouvent pas dans de fortes proportions. Mais les chaleurs excessives qui ont ordinairement lieu pendant ces trois mois, contribuent, sans doute, à apporter des changements dans les éléments de ces matières organiques, et nous devons admettre que cette haute température en est la seule cause. Pourtant en apportant des soins à la clarification de l'eau dans les ménages, en ne la laissant pas séjourner trop longtemps dans les vases qui servent à la clarifier, en lavant, en fourbissant soigneusement ces mêmes vases une fois seulement tous les huit jours, et en tenant les jarres dans un endroit frais, à l'abri du soleil, l'eau clarifiée ne se corrompra pas dans l'espace de huit jours. Si ces accidents arrivent, ce n'est souvent que par notre propre négligence. C'est justement à cette époque de l'année que nous devons redoubler de soins. D'un autre côté, si les membres du conseil de salubrité de la Nlle-Orléans comprenaient un peu mieux leur mission, ils pourraient facilement et promptement remédier à ces inconvénients en rappelant de temps à autre, à la population de la Nlle-Orléans, les règles hygiéniques à suivre en pareil cas.

Pour notre part, nous maintenons que l'eau du Mississipi est une des meilleures eaux dont on puisse faire usage pour tous les besoins de la vie, pour l'économie domestique, et en même temps dans les arts, en général, quand elle a été soigneusement clarifiée.

MATIÈRES ORGANIQUES.

Les matières organiques que nous trouvons dans l'eau du Mississipi, prennent leur origine dans la décomposition des substances végétales et animales qui sont jetées journellement dans le courant du fleuve. Elles proviennent de la pourriture des feuilles, des bois, des écorces, de la bagasse, que quelques planteurs jettent au fleuve; elles proviennent des animaux morts et de beaucoup d'autres choses encore. Les éléments de toutes ces substances se dissolvent par la décomposition lente; quelques-uns de ces mêmes éléments forment de suite des combinaisons nouvelles; d'autres s'échappent à l'état de gaz, pour former à leur tour d'autres combinaisons, selon leur ordre d'affinité. Il en est ainsi depuis le commencement des siècles, et l'homme ne peut rien changer à cet ordre de choses; pourtant il peut se préserver de quelques-uns des accidents qui en résultent.

Ce ne sont que des métamorphoses qui s'opèrent journellement sous nos yeux, sans que nos sens puissent les apercevoir. L'auteur de la création, dans sa sublime sagesse, a pourvu au renouvellement de la matière organique; elle seule rajeunit; elle change de forme, elle change d'état, elle change d'enveloppe; rien ne se perd dans sa nature. Nous n'avons pas d'autres conditions d'existence. D'autres êtres, animaux et végétaux, se développeront et vivront de nos propres éléments quand nous aurons passé et des millions d'autres après eux. Ce n'est qu'une succession éternelle. La matière organique prend toutes les formes; c'est Protée se débattant, luttant entre les mains des chimistes; il ne cède qu'à la violence; heureux celui qui peut lui arracher quelques-uns de ses secrets!

AVEQUIN.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE III.

La nuit d'un Commissionnaire.

La porte s'ouvrit.

Alors voyant entrer, éclairé par un homme vêtu de noir, un homme qu'à son écharpe elle crut reconnaître pour un commissaire de police, la femme qui habitait la chambre, et qui s'était levée en chemise pour ouvrir la porte, tomba à genoux au milieu de l'appartement, en criant :

—*Jesus Maria!*

—Au nom du roi, dit Salvator, femme, je vous arrête !

Celle vers laquelle Salvator étendait la main, main sans la toucher, semblait une vieille fille de cinquante à soixante ans, hideuse à voir dans le trop simple appareil où elle apparaissait.

Juste qui semblait sortir du crayon de Daumier.

Près d'elle, la Brocante eût semblé la Vénus de Milo.

Elle poussa un cri de terreur, auquel Brésil, à qui le cri avait probablement agacé les nerfs, répondit par un hurlement lugubre et prolongé.

Salvator cherchait à saisir dans l'obscurité une ressemblance quelconque entre l'abominable créature et quelque souvenir de sa propre vie.

—Eclairez donc cette femme, dit-il au général, il me semble que je la connais.

Le général dirigea la lumière de la lanterne sur le visage de la laide créature.

—C'est cela, dit-il, oui, je ne me trompais pas.

—Oh! mon bon Monsieur, s'écria la gouvernante, je vous jure que je suis une honnête femme.

—Tu mens! dit Salvator.

—Mon bon commissaire, insista la vieille mégère.

—Tu mens, interrompit Salvator, je vais te dire qui je suis, moi, tu es la mère de la *Coquette*.

—Oh! Monsieur, s'écria la vieille femme épouvantée.

—Tu es cause qu'une charmante créature qui avait été, par erreur, conduite dans un lieu infâme, et qui s'y était trouvée avec ta fille, qui n'y avait pas été conduite par erreur, elle, poursuivie par tes obsessions, dénoncée par toi, déshonorée par toi, n'a pu survivre à son déshonneur et s'est jetée dans la Seine.

—Monsieur le commissaire, je vous proteste.....

—Souviens-toi d'Athénaïs (1) ! dit impérativement le commissaire, et tais-toi.

La vieille femme baissa le front comme si le rocher de Sisyphe venait de lui tomber sur la tête.

—Maintenant, dit Salvator, réponds aux questions que je vais te faire.

—Monsieur le commissaire....

—Réponds, ou j'appelle deux hommes et je te fais conduire aux Madelonettes.

—Je réponds, je réponds, Monsieur le commissaire.

—Depuis quand es-tu ici ?

—Depuis le dernier dimanche gras.

—Quand la jeune fille enlevée par M. de Valgeneuse est-elle arrivée au château ?

—Dans la nuit du mardi gras au mercredi des Cendres.

—Depuis son arrivée au château, M. de Valgeneuse a-t-il permis que la jeune fille enlevée en sortît ?

—Jamais !

—Quelle sorte de violence a-t-il employée pour l'empêcher de sortir ?

—Il l'a menacée d'accuser son amant de rapt et de le faire condamner aux galères.

—Et, cet amant, comment s'appelait-il ?

—M. Justin.

—Combien M. de Valgeneuse te donnait-il par mois pour garder la jeune fille enlevée ?

—Monsieur le commissaire....

—Combien, répéta Salvator d'un ton plus impératif, combien M. de Valgeneuse te donnait-il par mois pour garder la jeune fille enlevée ?

—Cinq cents francs.

Salvator regarda autour de lui et vit un petit meuble ayant la forme d'un secrétaire. Il l'ouvrit et y trouva du papier, de l'encre et des plumes.

—Assieds-toi devant ce bureau, dit-il à la femme, et écris la déclaration que tu viens de me faire.

—Je ne sais pas écrire, Monsieur le commissaire.

—Tu ne sais pas écrire ?

—Non, je vous jure !

Salvator tira un portefeuille de sa poche, dans ce portefeuille chercha un papier, le déplia et le mit sous les yeux de la sorcière.

—Si tu ne sais pas écrire, dit-il, qui donc a écrit cela ?

Et il lut :

«Si tu ne m'as pas donné 50 fr. ce soir, je dis où ma fille t'a connue et je te fais chasser de ton magasin. La Glouette.

«11 novembre 1824.»

La vieille femme demeura anéantie.

—Tu vois que tu sais écrire, lui dit Salvator, mal, c'est vrai, mais assez pour que tu obéisses à l'ordre que je réitère.

Ecris la déclaration que tu viens de me faire.

Et Salvator, forçant la vieille femme de s'asseoir, lui mit la plume entre les mains, et, tandis que le général l'éclairait, présida à la déclaration suivante, qu'elle écrivit d'une écriture immonde, en l'émaillant de fautes de français qui garantissaient l'authenticité de l'autographe.

Nous nous dispenserons de reproduire les fautes, mais nous donnerons le texte de la déclaration :

«Moi, soussignée, femme Brabançon, dite *la Glouette*, je déclare que j'ai été engagée au service de M. Lorédan de Valgeneuse, à partir du dernier dimanche gras, pour garder une jeune fille nommée [illegible] qu'il avait enlevée d'un pensionnat [illegible] déclare, que la jeune fille [illegible] au château de Viry dans la nuit [illegible] gras au mercredi des Cendres, qu'elle [illegible] M. le comte de Valgeneuse, de fuir, mais que celui-ci l'a empêchée de rien faire de pareil, en lui disant qu'il avait des moyens de faire condamner son amant aux galères, et que ce moyen était de le dénoncer comme ayant séquestré une jeune fille mineure. Il avait même dans sa poche un mandat d'amener en blanc qu'il lui montra.

«Donné au château de Viry, pendant la nuit du 23 mai 1827.

Signé: femme Brabançon, dite *la Glouette*.»

Nous sommes obligé d'avouer que Salvator avait dû pour quelque chose dans la rédaction de cette pièce, mais comme elle ne s'écartait point un seul instant de la vérité, nous espérons qu'en faveur de l'intention qui la faisait agir, nos lecteurs lui pardonneront cette prose plus littéraire encore que morale.

Salvator prit la déclaration, la plia en quatre et la mit dans sa poche.

Puis se retournant vers elle :

—Là, dit-il, maintenant tu peux te recoucher.

La vieille eût préféré rester debout.

Mais elle entendit à sa gauche gronder sourdement Brésil et elle se jeta sur son lit comme elle se fût jetée à la rivière pour éviter un chien enragé.

Les dents de Brésil en effet semblaient l'effrayer encore plus que l'écharpe du commissaire.

C'était tout simple.

Il avait dû vingt fois dans sa vie lui arriver d'avoir affaire à des gens de justice, tandis qu'il était bien certain qu'elle n'avait, même dans ses cauchemars les plus terribles, vu un chien de cette envergure.

—Maintenant, dit Salvator, comme tu es complice de M. de Valgeneuse, qui vient d'être arrêté sous la prévention d'avoir enlevé et séquestré une jeune fille mineure, crime prévu par la loi, je t'arrête et t'enferme dans cette chambre, où demain matin M. le procureur du roi viendra t'interroger. Seulement, comme tu pourrais avoir l'idée de t'échapper, je te préviens que je mets une sentinelle sur le palier et une autre en bas, avec ordre de tirer sur toi si tu ouvres la porte ou la fenêtre.

—*Jésus Maria!* répéta pour la seconde fois la vieille, mais en tremblant plus fort à la seconde fois qu'à la première.

—Tu as entendu ?

—Oui, Monsieur le commissaire.

—En ce cas, bonne nuit.

Alors, faisant passer le général devant lui et fermant au dehors la porte à double tour :

—Je vous réponds, général, dit-il, qu'elle ne bougera pas, et que nous pourrons compter sur une nuit tranquille.

Puis, s'adressant à son chien :

—Allons, en route Brésil; dit-il, nous ne sommes qu'à moitié de la besogne.

(*A continuer*).

(1) On se rappelle que [illegible] était celui que portait la fille du trompette [illegible] prenant que Salvator s'était [illegible] le baptême du nom de [illegible]. Si nous pénétrons un jour, nous le rappelons, dans les mystérieux replis de la vie de Salvator, nous trouverons, selon toute probabilité, l'événement auquel le fait ce mémoire de police fait allusion en ce moment.

PROGRAMME

Du Parti Américain de la Louisiane.

I—Nous demandons que les lois de naturalisation soient révisées de manière à sauvegarder la sincérité du scrutin.

II—Nous demandons qu'il soit voté des lois convenables pour interdire l'entrée du pays aux mendiants et aux criminels.

III—Nous condamnons toute violation des droits acquis par les habitants de ce pays, qu'ils soient nés aux Etats-Unis ou à l'étranger.

IV—Nous croyons que le gouvernement fédéral ne doit point s'occuper de l'esclavage, et ce n'est pour protéger nos droits constitutionnels.

V—Nous nous prononçons pour une forte politique nationale qui assure d'une inviolable protection à l'étranger le nom américain, et qui accompagne et sauvegarde le citoyen de l'Union partout où il se trouve.

VI—Nous croyons que les Américains doivent gouverner l'Amérique et que ce gouvernement doit résulter de l'élection, seul moyen légitime de réforme dans ce pays.

VII—Nous croyons que les fonctions publiques doivent être offertes et non sollicitées. Nous condamnons les distributions de places parmi les solliciteurs qui les revendiquent comme la récompense de leurs services.

VIII—Nous maintiendrons et nous défendrons la Constitution des Etats-Unis, ainsi que l'Union, telle qu'elle existe actuellement, et les droits des Etats dans leur intégrité, exigeant en même temps que le gouvernement général remplisse exactement tous les devoirs qui lui sont imposés par la Constitution.

IX—Nous approuvons le programme adopté par le Conseil National du parti Américain, dans sa récente réunion à Philadelphie, mais nous rejetons l'application des principes du huitième article aux catholiques américains comme injuste, contraire à la vérité et complètement indigne de notre pays. Nous continuerons à protester contre toute infraction de la liberté religieuse, car nous mettons au premier rang de nos convictions ce principe qu'entre l'homme et sa conscience Dieu seul est juge. Nous condamnons de la manière la plus formelle toute tentative ayant pour but de faire d'une croyance religieuse une condition nécessaire pour remplir des fonctions politiques, et nous ne nous joindrons jamais à un parti qui ne partagerait pas complètement nos vues à cet égard.

X—Nous ne sommes opposés à aucun parti, comme organisation politique, mais nous serons contre tous ceux qui combattront les grands principes américains que nous venons d'énoncer.

DOCTRINES D'ETAT.

Réforme des abus et diminution des dépenses de l'Etat

Education de la jeunesse du pays dans les écoles établies par l'Etat.

Organisation constitutionnelle de la commission des terres inondées.

Administration plus efficace du département des améliorations intérieures dans le but d'améliorer notre navigation intérieure.

CANDIDATS AUX PLACES DE L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR :
CHARLES DERBIGNY,
DE JEFFERSON.

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR :
LOUIS E. TEXADA,
DE RAPIDES.

POUR SECRETAIRE D'ETAT :
ROBERT C. BEALE,
D'EST BATON ROUGE.

Pour Trésorier :
J. V. DURALDE,
D'OUEST BATON ROUGE.

Pour Auditeur :
WALTER ROSSMAN,
DE CLAIBORNE.

Pour Avocat-Général :
RANDELL HUNT,
D'ORLEANS.

Pour Surintendant de l'Instruction :
O. D. STILLMAN,
D'OUACHITA.

CONGRES.

Premier District—**GEORGE EUSTIS Jr.**
Second District—**THEODORE G. HUNT.**
Troisième District—**PRESTON POND Jr.**
Quatrième District—**WILLIAM B. LEWIS.**

OFFICIERS DE PAROISSE.

Pour Shérif—**JOSEPH HUFTY.**
Pour Coroner—**CHARLES N. OLIVIER.**
Pour Avocat de District—**M. A. FOUTE.**

GREFFIERS DE COURS.

Première Cour de District—**N. TREPAGNIER**
Seconde Cour de District—**P. S. WILTZ.**
Troisième Cour de District—**HENRY BEZOU.**
Quatrième Cour de District—**J. B. WALTON.**
Cinquième Cour de District—**Wm A. NOTT.**
Sixième Cour de District—**W. H. REESE.**

ASSESSEURS.

FRANCIS TURNER.
THEODORE BUREL.
JOHN T. DUFOUR.
JOHN A. WATKINS.

COLLECTEURS DE TAXES.

Premier District—**THOMAS ASKEW.**
Second District—**JOSEPH HERNANDEZ**
Troisième District—
Quatrième District—

JUSTICES DE PAIX.

Première Justice—**D. F. MITCHELL.**
Seconde Justice—**C. H. BRADFORD.**
Troisième Justice—**ED. RICHARDSON.**
Quatrième Justice—**ED. CALONGNE.**
Cinquième Justice—
Sixième Justice—

CONSTABLES :

Première Cour de Justice—**W. C. QUIRK.**
Seconde Cour de Justice—**J. A. AGAISSE.**
Troisième Cour de Justice—**J. W. DUPLESSIS**
Quatrième Cour de Justice—**J. SORAPURU.**
Cinquième Cour de Justice—
Sixième Cour de Justice—

CANDIDATS.

☞ *Tout avis de candidature devra invariablement être payé d'avance.*

☞ Le soussigné, titulaire actuel, est candidat à la place de Troisième Juge de Paix. L'élection a lieu le 5 novembre prochain.
RICHD. RICHARDSON.

LES PILULES DU DR McLANE.

☞ Ce grand remède a remporté sur tous les autres pour le traitement de la maladie de foie, les effets en sont tellement rapides et salutaires, qu'il n'y a rien d'étonnant à cela. Découvertes par un médecin distingué de la Virginie qui habitait une partie de l'Etat où la maladie de foie est commune et formidable, ces pilules conviennent à toutes les phases de la maladie et le résultat est toujours heureux. Elles sont justement célèbres; les recherches du Dr McLane ont été plus parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Les personnes chez lesquelles se déclarent les symptômes de la maladie de foie devraient constamment avoir de ces pilules. Eprouvez-vous, au côté droit, sous les côtes, une douleur qui augmente quand on touche le côté, qui vous empêche de vous coucher sur le côté gauche et qui se fait souvent à l'épaule? Soyez convaincus que ce ne sont pas les rhumatismes, mais bien la maladie de foie, et si vous voulez être soulagés achetez de suite une boîte des pilules du Dr McLane.

☞ Que les acheteurs aient soin de demander les célèbres Pilules du Dr. McLane contre les maladies de foie, et qu'ils n'en prennent pas d'autres. Il y a d'autres pilules qui portent le même nom. Les pilules du Dr. McLane, ainsi que son célèbre vermifuge, sont à vendre partout les pharmacies connues, aux Etats-Unis et au Canada.

A vendre par
SCOVIL & MEAD, no 111, rue de Chartres.
16 août—6 L

Célèbre eau-de-vie au gingembre, de Catherwood.

☞ CETTE excellente liqueur, qui combine toutes les vertus fortifiantes et aromatiques du pur gingembre de la Jamaïque, jointes à une excellente eau-de-vie et qui deviendra une boisson favorite dans toutes les familles sur le fleuve, est offerte sur ce marché pour la première fois.

La Jamaïque, depuis longtemps, porté avec éloge à ce gingembre, [illegible].

L'eau-de-vie au gingembre Catherwood [illegible].

A vendre, par [illegible] par
CATHERWOOD & ELMORE,
Canal—6m [illegible] Girod & Commerce

☞ [illegible] le capitaine et le consignataire du navire français le général CAVAIGNAC, ne seront [illegible] pour les dettes que pourrait contracter l'équipage. [illegible]
C. MORAND, capitaine.

A VENDRE

UNE NEGRESSE âgée d'environ 30 ans, parlée bien cuisinière et très bonne blanchisseuse, [illegible] [illegible].
A vendre par [illegible]
J. [illegible], Courtier

ATTENTION.

Vente par catalogue des marchandises provenant de l'incendie du magasin de MM. Giquel et Jamison.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente, par catalogue, des marchandises composant le stock de MM. Giquel et Jamison, qui sera continuée aujourd'hui à 10 heures du matin, au No 70 rue Gravier, par le ministère de Blache et Léontout encanteurs.

Conditions libérales à la vente.

Le Progrès.

CE journal ayant cessé de paraître, le 15 août courant,—nous prévenons les abonnés que toute somme payée d'avance par eux, sera immédiatement remboursée sur demande.
A. PAYA & Co, agents généraux,
24 août—3t 56, rue de Chartres.

FRANKLIN INSTITUTE.

Rue du Bayou, entre St Claude et Rampart.

MR. ALFRED WURTEMBERG a l'honneur d'annoncer aux parents de ses élèves, et aux familles en général que, par suite de circonstances fortuites, il s'est assuré le concours de M. Louis Mansel, en lieu et place de M. S. Samson. En conséquence le *Franklin Institute* est aujourd'hui sous la direction de MM. A. Wurtemberg et L. Mansel.

Deux dames sont également attachées à l'institution; l'une d'elles, Mlle Emma Borelli, ex-élève de *High School*, est chargée du département des demoiselles, anglais et français; la seconde, Mme Letermellier, enseigne la broderie et tous les travaux d'aiguille en général.

Les professeurs attachés à l'institution restent dans l'établissement du matin au soir.

MM. A. Wurtemberg et L. Mansel invitent respectueusement le public à visiter leur établissement, qu'ils prétendent placer, tout d'abord, au niveau des premiers établissements de la ville. Des prospectus, contenant tous ceux extraits des familles, et pro [illegible] seulement, ce que les [illegible] ont à leur donner, feront connaître les différentes études des élèves. Le local, il est facile de s'en assurer, réunit les conditions les plus favorables.

Des engagements ont été pris, avec une maîtresse de piano, dont le mérite ne saurait être contesté.
24 août

PENDANT mon absence momentanée de la ville, M. F. Byington, a notre procuration générale par acte passé pardevant Wm. Shannon, notaire public.
24 août—1S H M BARLOW & Co

DEMANDE DE CUISINIERE—Une cuisinière trouvera de l'emploi en s'adressant au bureau de l'*Abeille*. 24 août—

COLLEGE AUDUBON,

Encoignure Bourgogne et de Mana,
Dirigé par S. Honor.

☞ La réouverture des classes aura lieu lundi 3 septembre. 23 août

AVIS.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

L'ASSEMBLEE générale de cette société qui devait avoir lieu le dimanche, 26 du courant, est remise indéfiniment.
Par ordre du président, F. PICARD,
21 août—3 Secrétaire.

AUX DEMOISELLES CREOLES.

ENCORE quatre ou cinq demoiselles de bonne famille trouveront une situation honorable et permanente, en se présentant de suite chez le professeur Brette, 12 St. Charles.

La place est assez simple qu'agréable à remplir, et ne sera donnée que sur d'excellentes recommandations.

Pas de demoiselles au dessous de 13 ans ne seront acceptées. 21 août—☞

LE NORD.

L'AGENCE de ce nouveau et remarquable journal, édité à Bruxelles (en Belgique) et fondé dans l'intention avouée dans son prospectus de représenter la Russie telle qu'elle est et de réfuter les faux et calomnieux écrits de la presse anglo-française à l'endroit de ce grand empire, a été transférée au signataire de cet avis, par M. E. Johns, qui en a reçu le premier numéro, soit dit: specimen.

Le soussigné prévient donc le public qu'il a ouvert une liste de souscription sur laquelle les personnes désirant s'abonner à ce journal pourront signer leurs noms. LOUIS SCHWANZ.
22 août—3m encoignure Douane et Exchange Place

Avis aux marchands de la ville et de la campagne.

LE soussigné offre à vendre, à des prix très bas et à des conditions libérales, un assortiment complet de marchandises sèches de saison, qu'il reçoit en ce moment par le navire Ravenswood de New York, parmi les quelles marchandises il recommande surtout son assortiment d'indiennes et de cotonnades fantaisie.

60 caisses indiennes premières marques;
30 do cotonnades Blakes;
14 do calicots couverts;
30 balles domestiques assorties;
2 caisses camisoles noir et fantaisie;
1 do drap noir;
1 do tweeds fantaisie et noir;
10 do Hamilton ticking;
10 do Otis denims;
2 do mérinos noir et couleur;
2 do alpacas noir et couleur;
1 do foulards de soie;
1000 douzaines chemises de dessous assorties.
3000 do bas et chaussettes assortis.

AUSSI :

Cotons écrus, blancs, couvertures, Lindseys, kerseys, jeans, bonnets, mouchoirs, &c, &c.
LOUIS DUCOURNAU,
23 août 25, rue de Chartres

Marchandises pour le marché du Mexique.

IMPERIALES, mousselines et ciel en organdie, cotons en pièces et fil de colon, quelques de couleur, mousselines suisses et des Indes, ginghams, platillas, Brittanies, rouen et cretonnes, tulles, mouchoirs et ferures.

Listados, indiennes de fantaisie.

Vice-rois, mouchoirs batiste, &c et un assortiment d'objets de fil pour le commerce local. A vendre à des conditions libérales.

Cotons blancs pour draps
En débarquement du navire Bombay venant de Boston : 25 caisses-cotons superfins Dwight.
A vendre par C. B. GRAHAM,
23 août—1S No 36, rue Gravier

POMMES DE TERRE—250 barils, 1ère qualité, Mechanics de Louisville, en débarquement du bateau à vapeur T C Twitchell;

OIGNONS—150 barils oignons de Louisville, prêts en débarquement du T C Twitchell;

FEVES—50 barils, petites fèves blanches pour la marine, en magasin;

SOUR-KROUT—11 barils première qualité, en débarquement du T C Twitchell;

POMMES SECHES—160 barils récolte de cette année, en magasin;

PECHES SECHES—30 barils pêches pelées à la Géorgie, en magasin;

PATATES DOUCES—Constamment en magasin;

POMMES DE TERRE—30 barils pommes de terre de St. Louis en magasin et à vendre par
DONNELLY, BEZZINA & Co,
23 août Tchoupitoulas

CIGARETTES—Un lot de cigarettes de la célèbre marque Cabanas, à différents prix, bien disposées dans des boîtes de tous formats.

164,360 cigares de la Havane reçus tout récemment par le G. H. Montague, maintenant en magasin. Cette importation comprend les marques suivantes : Londres, Medio Regalia, Medio Regalia en lot, Bodega de Cabanas, Panetelas, Arman, Minerva, El Satmo, Regalia de Oro, Peyrador, Jarbos, Doce Muses et plusieurs autres marques. Constamment en magasin: Un fort stock bien assorti, de toutes les classes et des premières marques de cigares de la Havane.
A vendre par J. M. CABALLERO,
No 37 Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

AUX DAMES !

Vente pour réduire le stock.
D. F. SCANLAN & Co.,
Nos 12 et 14, rue de Chartres,

AYANT fait leur inventaire et voulant réduire le stock de leurs marchandises avant le 1er septembre prochain, offrent

à meilleur marché que par le passé

Leur bel assortiment de
SOIERIES RICHES POUR ROBES,
BRODERIES FRANÇAISES ET ANGLAISES,
ARTICLES DE MODE DE PARIS,
MARCHANDISES DE FANTAISIE.

21 août—3t

L'Dr A. LEMAT, a transféré son domicile 121, rue St-Pierre, entre Dauphine et Bourbon.
21 août—1m

MAQUEREAUX, gros, No 3—100 barils, en débarquement du navire Saxonville.

SAVON WINCHESTER No 1—900 caisses en débarquement du navire Callender.

BEURRE DE GOSHEN—25 firquins, qualité de choix.

PAPIER PAILLE—200 rames grand papier et 400 rames petit papier.

THES—Impérial, Gunpowder, et Pouchong, 1500 boîtes assorties.

CAFE JAVA—100 sacs Old Government.

CHANDELLES blanc de baleine—100 caisses, dimensions assorties, à vendre par
JOS H MARKS,
3 août 76 & 78, rue des Magasins

Vermicelli et Macaroni.

EN débarquement—400 caisses vermicelli, macaroni et pâtes assorties d'Italie.

En magasin et à vendre :
100 barriques vin St-Julien, Margaux et St-Emilion,
50 pipes et demi pipes vin catalan,
50 barriques vin blanc Haut Sauterne,
100 barils vin blanc do,
50 barils vin Madère et Porto,
400 caisses St Julien bon ordin et Chateau Belair,
100 do Haut Sauterne, de 12 b. et 24 demi-bout,
100 paniers champagne, grandes et demi-bouteilles
100 caisses fruits au jus et à l'eau de vie, et cerises,
500 paniers huile d'olive extra, clarifiée,
60 caisses capres, olives farcies et anchois à l'huile,
Essences de limon, bergamotte, de rose, eau fleurs d'oranger, prunes d'Ente, amandes, cire verte.
Par LANATA, GANDOLFO & Co,
22 août 9 et 10, rue Jefferson

ALCOOL—50 barils, marque Fesher, 94 degrés,
Amidon—1600 caisses amidon perlé de France,
Whiskey—500 barils et demi barils, Coyle's Rose et rectifié,
Eau de vie—100 1/4 et 1/8 eau de vie du pays,
Whiskey—200 barils et demi barils whiskey Monongahela et Bourbon,
Jambons—10 tierçons Jambons extra pressés au sucre,
Huile de lard—50 barils de choix.
A vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
22 août 33, rue Tchoupitoulas

SUCRE de la Havane—En magasin.
TABAC en feuilles de la Havane—En magasin.
AMANDES—En magasin.
CIGARETTES—De diverses marques favorables, en magasin.

CIGARES de la Havane—d'importation directe.

Les soussignés ont en ce moment en magasin et reçoivent constamment des cigares des meilleures fabriques de la Havane. Notre stock comprend maintenant les bonnes marques suivantes : Imperiales, Regalias, Med Regalias, Reg Londres, Reg Brittanicas, Reg Cilindrados, Trabucos, Londres, Conchas, Cazadores, Panetelas, Pressados, Brevas, &c, des marques : Partagas, Intimidad, Corrientes, Boccaccio, El Capitolio, La Cabana, El Sol, Washington, El Sultan, Garcia & Co, Espanola, Upman, Figaro, Figaro, La Vos, D D Ingenuidad, La Flor del Paseo, St Nicholas, La Buena Aroma, El Comercio, Mar Pacifico, Atala, &c. A vendre à des conditions avantageuses, par MORENO FRERES,
No 34, Vieille Levée, entre Douane et Bienville
23 août—1m

SANDINES—100 caisses, quart et demi boîtes.

VIN ROUGE en caisses—1,200 caisses différentes qualités.

PRUNES—27 caisses bocaux.

VIN ROUGE en barrique—250 barriques vin rouge de Bordeaux.

GENIEVRE de Hollande—15 pipes marque Swan Boss.

VITRES pour fenêtres—2,000 caisses vitres de grandeurs assorties.

EAU DE VIE de Cognac—260 futailles, Seignette, Louis Le Breton, United Vineyard, &c.

ALCOOL—130 barils Royle, 93 degrés.

EAU DE VIE de New-York, imitation—800 1/4 et 1/8, 1ère et 2me preuves. A vendre par
W P VREDENBURGH & Co,
No 73, rue Tchoupitoulas

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE,

De la nouvelle récolte de 1855.

REÇU par le steamer Franklin—Epinard, navet plat blanc hâtif, navet gros plat blanc, navet plat blanc collé rouge, navet pied blanc, céleri plein, navet boule de neige, persil, radis, céleri, chou-fleur, laitue, pomme blonde, pois rouges, pois précoce, pois Washington, pois de 60 jours, pois de 30 jours, pois précoces, carotte longue rouge, carotte orange, pois du marché, oignons rouges, [illegible] Havane, lentilles de 1855, [illegible].
Rosisse de gingembre, [illegible] potager.

Chou Brunswick, chou gros [illegible], chou rouge, [illegible] chou d'York, [illegible] [illegible].
A vendre par [illegible]
21 août [illegible] coin de Canal et Camp.

Dividende.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 3 août 1855.

LA Direction de cette Banque a déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital de la Banque, payable aux actionnaires au comptant, à partir de lundi, 13 du courant.
4 août—1S E. ROUSSEAU, Caissier

DIVIDENDE.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Mercredi, 1er août 1855.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette banque, qu'un dividende semi annuel de cinq pour cent a été déclaré aujourd'hui et sera payé le 10 du courant.
Par ordre de la direction.
2août RICHARD RELF, caissier.

LES soussignés annoncent qu'ils ont recommencé leurs paiements en plein et qu'ils continuent leurs affaires de commission, comme par le passé.
Nouvelle Orléans, 20 juillet 1855.
20 juil—1m FELLOWS & Co.

$500 de récompense.

LA récompense ci-dessus sera payée pour toute information qui pourra conduire à l'arrestation et à la conviction de la personne ou des personnes, qui après s'être introduites dans notre magasin, dans la nuit du 10 courant, y ont mis le feu.
14août GIQUEL & JAMISON

Librairie française.

☞ Reçu par le Grenada, une facture de Livres français, consistant pour la plupart en NOUVEAUTÉS; Livres reliés; Brochures. A. PAYA & Co
14 août 56, Chartres

Richard, Aldigé & Co,

Importateurs de marchandises françaises et étrangères,
35, rue de Chartres,

REÇU par les derniers arrivages du Havre :
Indiennes françaises nouveautés de Gros Gabier et autres,
Mérinos nouveautés laine,
Indiennes et mousselines et damasées,
Cachemires d'Ecosse noirs.
En consignation : 2 caisses veaux cirés, marque Larné et Cambon,
12 caisses mousseline petits carreaux et rayures.
En drawback—10 caisses fusil;
3 caisses Révérillon;
3 caisses listados;
300 paniers champagne première qualité.
7 août

P. MALLARD,

67, RUE ROYALE ET 90, RUE BIENVILLE,

ANNONCE à ses amis et au public en général qu'ils trouveront dans son magasin un joli assortiment de meubles de choix, pour chambres à coucher, salons, boudoirs, salles à manger et autres appartements, tous récemment sortis de ses ateliers, qu'il offre à vendre au plus bas prix pour du comptant ou pour de bonnes références.

On trouvera également chez lui, un assortiment de glaces françaises richement encadrées, lits et berceaux d'enfants, d'un genre nouveau, étagères et tout meuble de fantaisie—Aussi : un grand choix de porcelaines, cristaux, et articles de Paris.

Il attend d'Europe par les navires Malhouse, Nuremberg et autres, un bel assortiment d'articles de luxe, de tous genres. 12 août

ASSOCIATION.

LES soussignés ont formé une société sous la raison sociale de P. D. SEGOND & COUTIN, pour les affaires de commission en général et l'importation.
P. D. SEGOND,
A. COUTIN,
1août 13, rue Bienville

AVIS.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné prévient ses amis et les marchands de la ville et de la campagne qu'il a transporté son magasin à l'encoignure des rues Bienville et Chartres, au premier.

L'entrée se trouve dans la rue Bienville.
2août— JLES BOULENGER.

PILULES DECONSTIPANTES DE BOREL—100 boîtes pilules déconstipantes, non purgatives, à Borel.
Dépôt unique chez LION & PINSARD,
21 ja 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

BENZINE!—BENZINE!!—BENZINE!!!—100 flacons benzine Collas, nouvelle essence pour enlever soi-même, et sans laisser aucune odeur, les taches de cire et de graisse de toutes espèces, sur les étoffes de tous tissus, et principalement pour nettoyer les gants de peau.
Dépôt chez LION & PINSARD,
21 ja 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

Corsets—Corsets—Corsets.

REÇU par le navire Wurtemberg, du Havre—300 corsets français, première qualité, à des prix excessivement réduits. En vente chez
LION & PINSARD,
18 jt—6f 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville.

Valenciennes! Valenciennes!

200 COUPES Valenciennes, dessins nouveaux, à des prix très réduits, reçues par le navire Wurtemberg du Havre. En vente chez
LION & PINSARD,
18 jt—6f 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville.

SIROP LAROZE d'écorces d'oranges amères—200 flacons sirop d'écorces d'oranges amères, par J. P. Laroze, pharmacien, pour les maladies nerveuses. Ce sirop n'étant pas un médicament, mais bien l'emploi hygiénique le plus précieux, sans que le traitement curatif se prolonge, n'assujettit à aucun régime.
Dépôt unique à la Nlle-Orléans, chez
LION & PINSARD,
21 ja 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

INJECTION! INJECTION!! INJECTION!!!—200 boîtes injection Ricord, d'un effet efficace, guérit radicale garantie en trois jours.
Dépôt unique chez LION & PINSARD,
21 ja 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

HUILE TONIQUE—100 flacons huile tonique de Weber.—Cette huile arrête la chute des cheveux après huit jours d'usage, épaissit la chevelure qui revenir les cheveux quand les racines ne sont pas entièrement détruites.
Dépôt unique chez LION & PINSARD,
21 ja 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

Chemises pour dames ! Chemises pour dames.

LION & PINSARD, 66 & 68 rue Royale encoignure Bienville, viennent de recevoir par le navire Wurtemberg, du Havre,

12 douzaines chemises en toile pour dames. Ces chemises sont garnies de broderies anglaises dernier goût. 2 mai

TABAC—18 balles tabac marinasio en feuilles, pour envelopper, à vendre par
BRUGUIERE & Co, 16, rue Bienville

VIN BLANC—65 barils blanc Sauterne, marque de Lursaluces, en magasin et à vendre par
PREAU & COUTURE,
3août 31 & 33, rue Gravier

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés :
130 barriques vin rouge;
200 barils vin blanc Haut-Sauterne;
25 do marquis de Lur Saluces;
25 do do Sauternes;
25 do château Rieuse;
20 do do Chateau Yquem;
400 caisses vin rouge Château Diliac F. S.
50 do vin blanc Haut-Sauternes. F. S.
do vin rouge Chateau Margaux;
400 paniers bouteilles vides;
do paniers champagne Pouzolles Brands.
C. CAVAROC & Co,
16août—16f No 144, rue Royale

EN MAGASIN et sous les clefs de la Douane :
Eau-de-vie cognac Mr Castillon je, 1re preuve, 1825;
do do do Achille Petit, 1812;
do do do do do 1842;
do do do do J B Baron, 1812;
do do do do do 1847;
do do do do J A Guerie, 1825;
do do do do do 1844;
do do do do do 1850;
A vendre par C. CAVAROC & Co,
144, rue Royale.

AU DRAWBACK—400 caisses vin rouge; 25 paniers champagne Sillery Mousseux, à vendre par
C. CAVAROC & Co,
11août—16f 144, rue Royale

VIN BLANC—40 caisses vin Haut-Sauterne, importation 1848.

VIN—30 barriques vin Vve Buchelot, 1846.

VIN—78 pipes vin Catalogne, 1851.

VIN—150 barriques vin de Bordeaux pour la fin.

VINS—800 caisses vin rouge St Julien;
100 do do Margaux Médoc;
90 do do château Léoville;
50 do do Vve Cantenac;
100 do do Pauillac.
En magasin et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
9, 11, 13 & 15, rue St Louis

PORTO—3 pipes vieux Porto wine, en magasin.
RHUM—4 ponchons vieux rhum Jamaïque.
BIERRE ANGLAISE—70 barils bierre anglaise.
PORTER ANGLAIS—120 barils des célèbres marques Bass & Barclay, Perkins & Co.
COGNAC—60 pipes cognac différentes marques et 60 1/4 do do do, 60 1/8 do do do, en magasin.
TUSCALOOSA WHISKEY—60 barils du célèbre whiskey Tuscaloosa, et 60 barils vieux Bourbon, en magasin et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF
15 août—3e 9, 11, 13 et 15 rue St Louis

BOUTEILLES—460 paniers bouteilles, 22 et 24 onces.

FRUITS A L'EAU DE VIE—300 caisses en magasin.

LIQUEURS—380 caisses liqueurs assorties, divers prix.

MADERE—72 barils Madère en magasin.

RHUM—60 barils New-England rhum.

PORT-WINE—72 barils Porto.

MADELE—4 demi pipes vieux Madère.

EAU DE VIE DE PECHE—30 barils vieille eau de vie de pêche, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
3août 9, 11, 13 et 15, rue St Louis

RIZ—75 tonneaux riz de la Caroline, en magasin.
WHISKEY—300 barils whiskey Magnolia.
THE—40 caisses thé noir en magasin.
CHANDELLES—600 caisses et 300 1/2 chandelles de l'Etoile.
SALAISON—200 douzaines baisle assortis.
JAMBONS—20 tierçons jambons passés au sucre.
MAQUEREAUX—40 barils maquereaux No 3.
SAVON—700 caisses savon W. No 1.
En magasin et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF.

Magasin de TAPIS, No 23, rue de Chartres.

TAPIS—Un grand assortiment de tapis de tous genres.

TOILE CIREE—De toutes largeurs et qualités.

NATTES—Nattes blanches, à carreaux et de fantaisie, 1/4, 5/4 et 6/4.

Abat-jour, couvertures de table et de piano, bandes d'escalier, mousselines, nattes, toile damassée, dessous de table, &c. Tous ces articles seront vendus à bien meilleur marché que par le passé.
6août A. BROUSSEAU & CO.

AVIS.

LES soussignés ont formé une société sous la raison commerciale de LAFOREST & DESMARE, pour les affaires de commission en général.
A. LAFOREST,
8août—1m A. DESMARE.

MAQUEREAUX—En débarquement du navire Mary Ward, venant de Boston, 30 barils gros maquereaux No 3, 50 barils do maquereaux No 1 et 2; 25 barillets saumons, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
13 & 15, rue St Louis.

EN MAGASIN—Un large assortiment de vin en caisses, vin rouge et blanc, en bouteilles et demi bouteilles des marques St-Julien Médoc, de Estèphe Médoc, Haut Brion, Chateau Margaux, Château Larose, Chateau Latitte, Hermitage, Grave Larose, Haut Sauterne, &c. Egalement grand assortiment de vin en barriques et demi barriques pour familles, à vendre par NUMA LACOSTE,
4août 147, rue Royale

FRUITS & CONSERVES—50 caisses fruits au jus assortis,
20 caisses fruits au jus Tyrconnaises;
10 do fruits assortis à l'eau de vie et cerises
10 do champignons au naturel de Rodel;
10 do olives farcies et anchois à l'huile;
10 do sardines Chaudron,
10 do conserves [illegible] en persil, pois, haricots, pistaches, salsifis, &c.
Attendu prochainement de New-York :
300 caisses macaroni et vermicelli d'Italie, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co,
4août 9 & 10, Jefferson

JOHN MUNROE & Co.,

Banquiers américains,
No. 5 rue de la Paix, Paris.

FOURNISSENT [illegible] lettres de crédit pour les [illegible] dans les lieux suivants :
[illegible]

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nouvelle Orléans, 23 août 1855.

DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'au 12 septembre, pour transporter sur l'autre rive du fleuve et débarquer sur la Levée tout le sucre, la mélasse et le fret arrivé à Alger par le chemin de fer et devront être transporté en ville. Le reçu sera payé en or.
24 août WILLIAM G. HEWES, président.

Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 1er août 1855.

EN vertu de la trente-septième section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pour en administrer les affaires," approuvé le 23 février 1852; en vertu de la cinquième section de l'acte supplémentaire audit acte et pourvoyant à l'incorporation de la ville de Lafayette à la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le même jour; et en vertu de la troisième section d'un acte intitulé: "Acte supplémentaire à l'acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pour en administrer les affaires," approuvé le 11 mars 1853, et dans le but de faire face à toutes les dettes de l'ancienne corporation, de la Première, Deuxième, Troisième Municipalité et de la ville de Lafayette, échéant dans le courant de l'année 1855.

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau à partir de cette date jusqu'au deuxième lundi d'octobre prochain (1855) à midi, pour l'achat d'une série de quatre cent cinquante bons de mille piastres chacun; lesdits bons porteront la date du 1er octobre 1855 et devront être payés dans trente-sept ans, au bureau du trésorier de cette ville, avec des coupons d'intérêt qui y seront attachés, qui porteront intérêt à raison de six pour cent l'an et devront être payés tous les six mois dans la ville de New-York, le 1er avril et le 1er octobre de chaque année. Les propositions devront porter sur l'enveloppe les mots: "Propositions pour l'achat de bons de la ville de la Nouvelle-Orléans," et devront être adressées aux "Commissaires de la dette consolidée de la ville de la Nouvelle-Orléans." Les bons seront adjugés au plus haut enchérisseur. Les commissaires se réservent le droit de rejeter n'importe laquelle de toutes les propositions ou toutes les propositions.

Conditions du paiement, comptant, ou n'importe quels bons de l'ancienne ville, des anciennes municipalités ou de la ville de Lafayette, échéant en 1855.

Commissaires :
Jno L. LEWIS, maire,
OVIDE DE BUYS, contrôleur,
W. H. GARLAND, trésorier,
E. H. DURELL, président du comité de finances du Conseil des Aldermen,
J. BAGER, président du comité de finances du Conseil des Assistants-Aldermen,
C. S. LEE, secrétaire.

☞ Le Courrier et l'Orléanais sont priés de reproduire cette annonce. 21 août—jusq. 2e lundi d'oct.

AUX FAMILLES.

MESSIEURS D. POINCY & Co. annoncent aux familles et au public en général, qu'ils ont fait l'acquisition du PÉTRIN MÉCANIQUE de M. Cardonnier, pétrin si avantageusement connu en Europe, et qu'à partir du 1er août, le pétrissage de leur pain ne se fera plus à bras.

Ce pétrin est d'une composition très-simple. Une cuve cylindrique en bois à laquelle sont fixées, sur deux fonds diamétralement opposés, deux rangées de fuseaux horizontaux en fer; au centre un arbre vertical, mobile, portant une rangée de fuseaux, s'entrecroisant avec les premiers : voilà tout l'appareil.

Par l'entrecroisement successif des fuseaux, la pâte est mélangée de la manière la plus parfaite, étirée et battue avec une force incomparablement supérieure à celle de dix hommes des plus vigoureux. La machine étant arrêtée, la pâte poussée seulement par le rouleur, sort d'une ouverture pratiquée dans le fond de la cuve et fermée par un tiroir pour tomber dans le pétrin ordinaire, où elle doit être laissée en repos pour prendre son apprêt, et puis cela se fait sans que la main de l'ouvrier l'ait touchée un seul instant.

Dans le pétrissage à bras, la perfection de la pâte dépend de la force, de l'adresse et surtout de la bonne volonté de l'ouvrier; le pétrin mécanique écarte complètement ces chances d'imperfection accidentelle; car la fatigue ou la paresse ne viennent pas solliciter l'ouvrier qui dirige le travail, à en abréger la durée fixe et invariable.

Mais il est un point surtout sur lequel nous devons appeler l'attention; nous n'en dirons cependant qu'un mot, par égard pour la délicatesse du lecteur. Les efforts énergiques et continués pendant plusieurs heures que nécessite le pétrissage par l'homme, joints à la température qui règne dans notre ville, pendant 8 mois de l'année, font que les ouvriers-pétrisseurs sont toujours ruisselants de sueur. Les résultats, plus ou moins dégoûtants, de cette transpiration abondante [illegible] forcément à la pâte qu'ils travaillent. [illegible] arrive que les boulangers-pétrisseurs so[illegible] de maladies chroniques, ou tout au mo[illegible] diverses, que nous nous abstiendrons [illegible] de la nature. Les ouvriers doivent qu'[illegible] la pâte, et qui, par conséquent, apportent [illegible] défaut de propreté, sont encore plus compromettantes pour la santé.

Par le moyen du pétrin mécanique, au contraire, la fabrication de la pâte s'effectue dans les conditions de la plus rigoureuse propreté. Le travail manuel n'a lieu que pour le passage et la mise en four, opérations complètement courtes et faciles, et qui n'offrent aucun des inconvénients que nous venons de signaler.

Les épreuves d'un pareil parallèle l'hésitation n'est plus possible, et l'on est obligé de proclamer avec l'Académie de Médecine de Toulouse, (Annales d'Hygiène et de Médecine, tome 21) que "le pain préparé à l'aide du Pétrin Mécanique, non seulement le plus beau et le plus agréable et au besoin, à celui obtenu par le pétrissage à bras, mais encore qu'il est meilleur, plus beau et sous le rapport de la salubrité des produits, infiniment plus propre et plus sain."

Les personnes qui désireraient voir fonctionner le pétrin mécanique sont invitées à se rendre à notre établissement, rue Dumaine, No 25.

Le pétrissage commence tous les matins à 4 heures, et tous les après-midi à 6 heures. 28juil—☞

PERDU,

UN billet de $100, portant la date du 21 décembre 1854, à 12 mois de date, tiré par D. Peres, au profit du Dr. Remuset. Le public est prévenu de ne pas négocier ledit billet.
17juil—1m

LE Docteur GOBERT traitera exclusivement les PARALYTIQUES. Il prie les personnes qui sont atteintes de paralysie de s'adresser rue St Claude, au coin de Carondelet, entre les rues Esplanade et Mortier. Heures de consultations de 9 à 11 heures du matin. 28 juin☞

CHANGEMENT DE MAGASIN.

D. FELT & STETSON,

Marchands de fournitures de Bureaux, fabricants de livres en blanc et Imprimeurs,

ONT transporté leur magasin de No 56 rue de Chartres, au grand magasin No 54, rue du Camp, près de la Banque de MM. James Robb & Co, et où No 8, Bank Place, dans lequel magasin ils ont fixé leur siège.

Ayant beaucoup plus d'étendue, ils peuvent plus facilement tenir un grand assortiment de marchandises de la papeterie et de la fourniture de bureaux. Ils appellent l'attention des acheteurs à la liste des articles suivants :

Livres en blanc, en tous genres;
Papiers, Outils à encre;
Plumes en acier, Presses à copier;
Plumes en or; Boîtes à papier;
Enveloppes, Dessins de Brévets;
Encres, Carton;
Crayons, Billets de bal;
Cartes à jouer, Billets en blanc.

Mousse, bleue, noir,

Ils ont un assortiment complet de toutes les fournitures nécessaires aux Arts, et se chargeront de toute espèce de travaux qui seront confiés dans le plus bref délai. Tous les ouvrages seront exécutés avec soin et au plus bas prix.

Les Banques, les Compagnies d'Assurances et les Chefs de bureaux d'affaires en général se trouveront bien de nous visiter. Tous les articles qui se vendent ainsi dans notre établissement du plus bas prix. Nous invitons le public.

Marchands de fournitures de Bureaux.
D. FELT & STETSON.

Marchands de fournitures de Bureaux, No 54, rue du Camp, près de la banque de MM. James Robb & Co.

T. BACHELIER,

MARCHAND DE GRAINES, BOTANISTE,
28, RUE DES URSULINES,

A en ce moment en magasin un assortiment complet de Graines fraîches de jardinage, reçues par les derniers navires d'Europe par le Star, et du Nord, par le Livingston et le Grenada :

Chou fleur (extra large)	Persil,
Rave rose, longue,	Cresson de fontaine,
Radis rouge, demi long,	Poirée à carde blanche,
" blanc, rond,	Céleri plein, blanc,
" Jaune, rond,	Ecanoles,
Chicorée frisée de Meaux	Romaine blonde,
" " demi fine,	Moutarde de Chine,
Navet rouge, plat, hatif,	Oseille,
" blanc, plat do	Chicorée sauvage,
Carotte courte, hative,	Cerfeuil,
Do demi-longue,	Pois extra hatif
Do rouge, longue,	Pois Washington,
Epinard à longue feuille,	Pois Royal,
Betterave rouge, ronde,	Laitue royale,
do do demi ronde,	Laitue et autres,
Radis noir, long,	Chou-rave,
Do du roi,	Cresson de terre,
Do blanc, rond,	Poireau, gros, court
Roquette,	Scarole verte, scarole
Choux divers,	blonde, &c. &c.

Note—T. Bachelier, craignant beaucoup que la récolte insuffisante de cette année ne permette pas à ses correspondants de compléter les quantités qu'ils lui fournissent ordinairement, lorsque en clientèle actuelle exigerait que ces mêmes qualités fussent doublées, il sollicite les personnes qui ont l'habitude de s'approvisionner chez lui de venir faire leurs provisions pendant qu'il peut amplement satisfaire à leurs besoins.

Il lui reste encore une petite quantité de guano de Pérou, pulvérisé; engrais reconnu supérieur à tout, par les connaisseurs de beaux produits qui en ont fait usage. 21 août

SOULIERS ET BOTTES pour hommes, dames pour femmes et enfants.—300 caisses reçues tout récemment par le steamer Grenada, venant de New York : un assortiment de première qualité, pour le commerce de la ville et de la campagne.
A vendre par JOHN M. GOULD & Co,
15 août 8, rue des Magasins

BRODEQUINS RUSSET—100 caisses reçues tout récemment, et de première qualité, à vendre par JOHN M. GOULD & Co,
15 août 8, rue des Magasins

TRAITES SUR LA HAVANE—Traites sur la Havane à un jour de vue, les sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
J M CABALLERO, No 36, Vieille Levée,
15juil entre Douane et Bienville

SARDINES A L'HUILE—100 caisses en 1/2 boîtes, des marques B. Sacot, de La Rochelle et Cte Martiny, de Nantes, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
15août—1M 27, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—100 paniers de la marque de l'Ancre, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
15août—1M 27, Vieille Levée

COGNAC rebarrique—10 demi, 15 quarts, 20 neuvièmes pipes, de preuve, pâle et foncé, marque Jules Robin, Lafourrière—10 demi pipes, de preuve, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
15août—1M 27, Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—400 caisses des Pagnest en bouteilles et demi bouteilles 24 onces.
VERMOUTH—60 caisses Noilly fils, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
15août—1M 27, Vieille Levée

CACAO!—CACAO!—150 sacs cacao Guayaquil, sous les clefs de la Douane, à vendre par
ANTO COSTA,
4 août—1m 15, rue de la Douane

EN débarquement du navire Horatio, de Bordeaux :
60 barriques vin rouge;
8 barriques vin blanc Haut Sauterne;
3 demi barriques do do do
15 barils do do
A vendre par E. DECHAMPS,
17juil au 21, rue St-Louis

A VENDRE, par le soussigné, en débarquement du navire Horatio, venant de Bordeaux :
40 barriques vin rouge,
2 caisses produits des Pyrénées,
3 caisses lampe pour à la bordelaise.
JEAN FISSE,
16juil Encoignure Royale et St-Pierre.

BRODERIES, DENTELLES, &c, &c.

Magasin à bon marché
DE HARBY,
185 RUE DU CAMP 185

VALENCIENNES et dentelles St[illegible], riches;
[illegible] brodés,
[illegible] point superbes;
[illegible] de dentelles;
[illegible] et de dentelle de Paris;
[illegible];
[illegible], riches, brodés,
[illegible] couleurs, coton et jaconas;
[illegible] françaises, [illegible].

EGALEMENT
[illegible] à 65 à 80.
[illegible]
Robes organdy riches, [illegible] la robe.
HORACE HARBY,
185, rue du Camp.
[illegible] Franquin face de l'Eglise St-Patrick

AVIS.

Le magnifique bateau à vapeur CAPITOL, le marcheur, est engagé pour transporter les parents et les amis des élèves, au Collège de la Louisiane, pour l'examen. Le *Capitol* partira SAMEDI, 25 du courant, à 7 heures du matin et sera de retour en ville le même jour, après l'examen.

Le *Capitol* s'arrêtera à tous les endroits où il y aura des passagers qui veulent monter ou descendre le fleuve.
20août—3t THOS M URE, capitaine.

Sociedade Portugueza de Beneficencia.

CELEBRAÇÃO DO 7o ANNIVERSARIO.

☞ Os membros que compoem esta sociedade se reunirão Domingo 26 do corrente mez às 7 horas da manhã, em casa do Sr Presidente, esquina das ruas Borbon, e St-Ann, para celebrarem o 7o Anniversario desta sociedade.

Em consequencia do grande calor que faz neste tempo, o procissão, sahirá do dito lugar, às 8 1/2 horas em ponto; e depois de haver passado, pelas ruas mais publicas desta cidade, entrarão na Loja Maconica Polar Star N° 1 situada na rua d'Amor N° 15, aonde estará preparado o banquete que he de costume fazer-se todos os annos.

O Sr. presidente espera que todos os membros estejão presentes à hora indicada.

As eleições de officiais, o medico, terão lugar terça feira 2° do dito mez em casa do presidente principiando as 4 horas da tarde, e assim continuando, até as 8 horas da noite, que serão terminadas.

Os officiais que deverão ser ilegidos são os seguintes : um presidente, um 1° e 2° vice-presidentes, um secretario, um tesoureiro, e um medico.

Por ordem do Sr presidente. F. LUIZ,
Nova-Orleans, 13 de agosto 1855. Secretario

HOTEL WASHINGTON, AU LAC.

Grands Concerts d'été,
PAR LEHMANN.

Les Mardi et Vendredi de chaque semaine.

Prix d'admission ....25 cents.

☞ On commencera à 7 heures précises. Il les trains à vapeur continueront leur service jusqu'à une heure très-avancée de la nuit.

☞ Des omnibus stationneront au dépôt du chemin de fer à l'arrivée des trains de 9 heures 1/2 et de 10 heures 1/2. Ils iront jusqu'à la Place Lafayette.

☞ Prix du passage dans les omnibus, 10 cents.

INSTITUTION FRANKLIN.

Pensionnat et Externat pour les deux sexes, Rue Bayou, entre Rempart et Saint-Claude.

CET établissement, à partir du 1er août prochain, sera sous la direction de Messieurs F. S. SAMSON et ALFRED WURTEMBERG.

La longue expérience de ces Messieurs leurs méthodes simples et logiques, les nombreux élèves qu'ils ont déjà formés, les recommandent au public et à leurs amis.

Cours industriel le soir.

N. B.—On peut se procurer les prospectus à l'établissement.
Iljuil—30 F. S. SAMSON & WURTEMBER

AVIS.

LES affaires de la maison H. M. Barlow & Co seront continuées sous la même raison, pour le compte du soussigné et de la succession de feu L. E. Barkers. H. M. BARLOW.
Nlle-Orléans, 20 août 1855 121 août—1m

Fabrique d'eaux Minérales Artificielles de Seltz, Vichy, &c, &c.

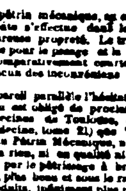

La plus scrupuleuse attention sera apportée dans la fabrication de tous ces produits afin de remplacer, autant que possible, les eaux naturelles que l'on se procure difficilement et qui ne peuvent se conserver que que temps sans s'altérer.

Seront préparées d'après les analyses les plus exactes les eaux de Vichy, Pullna, Seltz, etc, etc. D. PERES, pharmacien,
17 août encoignure Toulouse et Bourbon

Importation directe.

CIGARES de la Havane—147,000 cigares de la Havane reçus tout récemment par le brick américain Mary Elizabeth, et comprenant les marques célèbres Cabanas, Pieyados, Justica et Doce Musas, classes Londres, Regalia, Media Regalia, Trabucos, &c. En magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
No 36, Vieille Levée
1août entre Bienville et Douane

NUMA LACOSTE & Co.,

Marchands Commissionnaires,
IMPORTATEURS DE
Vins, Eaux de Vie, Liqueurs, Huiles, Sardines, Absinthe, &c.
No 147, rue Royale.
17 août NOUVELLE ORLEANS

POMMES DE TERRE—300 barils Mechanics prime, en débarquement du Ben Franklin.

OIGNONS—175 barils oignons de Louisville, petite argentée, en débarquement du Ben Franklin.

PECHES SECHES—250 barils Mechanics prime, de Géorgie, en débarquement du Fanny Bullitt.

POMMES DE TERRE—200 barils New Bell, en débarquement du Fanny Bullitt.

FEVES—100 barils petites fèves pour la marine.

POMMES SECHES—100 barils pommes sèches de Nord, pelées à la liqueur, en magasin.

PECHES SECHES—30 barils pêches du Nord, séchées au soleil et pelées à la liqueur, en magasin.

AIL—100 cordes ail créole, de la nouvelle récolte, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co,
17août 60, rue Tchoupitoulas

$30 de récompense.

SERONT données à quiconque arrêtera et conduira à la geôle de police ou au No 56, rue Conti, le nègre JOHN, appartenant à M. Dufour. John est absent depuis quatre semaines; il est âgé d'environ 45 ans; il parle français et anglais; il est sourd d'une oreille et a deux ou trois cicatrices d'humeur froide à la figure. Il travaillait habituellement dans le premier District, et a employé quelquefois à [illegible] à Alger. 15 août

A LOUER—Une grande maison située rue Royale, entre les rues Conti et St Louis. S'adresser à C. SCHMIDT,
18ml—6m No 5, rue St Pierre, Maison Pontalba

Librairie Française de Vve HEBERT & Co,

149, rue de Chartres.
Ouvrages nouveaux reçus par le Grenada.

GAUTIER Théophile (œuvres diverses.)
A. Mar...
Casimir Delavigne do
Lamartine—œuvres diverses.
Nodier—Etudes sur les beaux arts.
Pelletan—Profession de foi du XIXe siècle.
do Heures de travail.
Les Zouaves et les chasseurs à pied
Cousins de la Baltique.
Nouvelles—Chroniques italiennes.
Roy—Souvenirs et Récits.
Bosonde—Dictionnaire de Médecine à l'usage des gens du monde.
Moyen—Dictionnaire de Médecine.
Soubiran—Traité de Pharmacie, &c, &c.
Lamartine—Lecture pour tous. brochée.
Vies de Chantillis do
Le Demi Monde (Dumas fils) do
Le Vieillard Amoureux (Charles de Bernard). do
Un critique Mariage. do
Le Beau Principale. do
La Comtesse d'Egmont—L'Esprit des femmes do
Biographie de Véron (Mirecourt). do
Adhume pour rire (Batt.) do
Revue de l'Exposition Universelle—1re partie)
1août

DIVERS EN MAGASIN.

MORUE—250 quarts caisses.
Gros maquereaux No 3—100 barils.
Chandelles blanc de baleine—100 caisses.
Huile de lard et de baleine—15 barils.
Sucre fondu, en poudre et pain de sucre—500 barils.
Thé—impérial, Gunpowder, &c.—2600 colis.
Papier pailles—100 rames, petit et grand.
Café Java—100 sacs Old Government.
Porter de Londres—50 barriques, en bouteilles et en futailles.
Raisins Layer—100 demi-caisses, choix.
Amidon—50 caisses de Fraser, perlé.
Riz—25 tierçons, prime.
Sardines—1/2 et 1/4 caisses sardines de Nantes.
Champagne—50 paniers, en bouteilles et demi do
Huile d'olive—25 paniers, en bouteilles et demi do
Amandes—50 sacs amandes de Tarragone.
Savon—500 caisses différentes qualités.
Beurre de Goshen—30 barilles.
A vendre par JOS. H. MARKS & Co.
15 août Nos 76 et 78, rue des Magasins

CIGARES DE LA HAVANE—1,400,000 cigares de la Havane, importés directement, garantis de pure Vuelta Abajo, et comprenant toutes les dimensions, savoir : Imperiales, Regalia, Media Regalia, Reinas Britanicas, Regalia de Londres, Conchas, Millar, Londres, Cazadores, Prensados, Cilindrados, Medianos, Congresos et autres, des marques de première classe : Partagas, Cabanas, Salmon, Montero, Perfeccion, Intimidad, Nopal, Sol, Washington, San Roman, Ingenuidad. Tirabeque, Ibase, Loteria, Atala, La Prueba, El Tiempo et autres. En magasin et à vendre par BORRIO & FRERE,
15 août 34, rue Gravier

CIGARES DE LA HAVANE — 270,000 Londres Regalia, Media Regalia, Millar, etc., Prensados des premières marques, en débarquement du brick Mary Elizabeth, venant de la Havane, à vendre par
BORRIO & FRERE,
15 août 34, rue Gravier

CIGARES DE LA HAVANE—165,000 cigares de différentes dimensions et des célèbres marques suivantes : Cosdiaz, Compostion, El Sol, Washington, Sébastopol, Ambar, J. J. C., Mora, Montoro, en débarquement de la goélette Montegue, venant de la Havane.
A vendre par BORRIO & FRERE,
15août 34, rue Gravier

VIN—2000 caisses vin rouge St Estèphe, St Julien, Margaux, en magasin et à vendre par
Fdo DE FUENTES & Co,
18 août 22, Vieille Levée

VIN blanc—300 caisses vin blanc Haut Sauterne, Barsac, en bouteilles, 100 do do do do en demi-bouteilles, en magasin et à vendre par
Fdo DE FUENTES & Co,
18 août 22, Vieille Levée

MUSCAT—100 caisses vin Muscat, en magasin et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co,
18 août 22, Vieille Levée

FRUITS à l'eau de vie—500 caisses fruits à l'eau de vie, en magasin et à vendre par
Fdo DE FUENTES & Co,
18 août 22, Vieille Levée

CHAMPAGNE—75 paniers champagne de Venage & Co de Moncourt & Co, en magasin et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co
18 août 22, Vieille Levée

VINS, &c—300 vieux vins, La Rose, St Julien, Arone, St Estèphe, en magasin,
50 barils imitation madère, en magasin,
40 barils vin d'Oporto, en magasin,
125 barriques vin rouge bon ordinaire, en magasin
30 barils vin blanc, en magasin et à vendre par
Fdo DE FUENTES & Co,
18 août 22, Vieille Levée

SAVON—50 caisses savon de Castille, en magasin et à vendre par
Fdo DE FUENTES & Co,
18 août 22, Vieille Levée

CIGARES de la Havane, Londres Lagunitas, en magasin et à vendre par
Fdo DE FUENTES & Co,
18 août 22, Vieille Levée

CHAMPAGNE veuve Clicquot Ponsardin, seule agence, en magasin et à vendre par
Fdo DE FUENTES & Co,
18 août 22, Vieille Levée

Consulat de Belgique.

ON demande des informations sur le sort de M. BALDE, orfèvre, né à Pamperingue, Flandre occidentale, Belgique. H. MEUGENS,
16 août—3 No 31 rue Commune

ON demande rue de Chartres, No 50, une servante blanche ou de couleur, sachant faire la cuisine. Bons gages. 16août☞

A VENDRE—Une négresse âgée d'environ 24 ans, avec son enfant âgé de 18 mois, bonne blanchisseuse, excellente cuisinière, parfaite domestique de maison, pleinement garantie des vices et maladies prévues par la loi, recommandée comme une parfaite sujet. S'adresser rue de la Douane, 95, à J. B. Darcey, courtier. 16août

AVIS.

☞ L'incendie qui a détruit récemment notre magasin, nous forçant de suspendre momentanément nos ventes, nous annonçons à nos amis et au public, que sous peu nous serons à même de les recommencer, et de leur offrir un stock nouveau et des plus variés, que nos associés achètent en ce moment au Nord et en Europe.

En attendant que nous en donnions avis public, nous réclamons l'indulgence générale, remerciant nos amis du patronage qu'ils nous ont accordé jusqu'à ce jour, et en sollicitant un pareil pour l'avenir.
14 août GIQUEL & JAMISON.

BŒUF au marché Fulton—les demi barils bœuf du marché Fulton, en débarquement, et à vendre par PETERS, MILLARD & Co,
8août encoignure Bienville et Vieille Levée.

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers bouteilles et demi-bouteilles "Piper Heidsieck" en débarquement du navire Anna, venant de New York, à vendre par PREAU & COUTURE,
31 et 33, Gravier

[Chemin de fer]

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.

CONVOIS pour passagers, tous les jours, d'Alger au Passage de Lafourche et du Passage de Lafourche à Alger.

Départ d'Alger à 8 heures du matin; arrivée au Passage de Lafourche à 11 heures du matin.

Départ du Passage de Lafourche à 3 heures de l'après-midi et arrivée à Alger à 6 heures du soir.

CONVOI SPECIAL.

Un convoi spécial partira d'Alger tous les samedis, à 4 heures de l'après-midi et reviendra lundi matin, partant du Passage à 7 heures du matin et arrivant à Alger à 10 heures du matin.

Il sera émis, tous les jours, comme suit, des billets pour aller et revenir :
Au Bayou des Allemands.................$1 25
Au Passage de Lafourche.................2 50
A. R. BEDER, vice-président

PAPIERS PEINTS NOUVEAU

DELCROIX.

108—Rue de Chartres—108.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, plusieurs magnifiques envois de papiers peints, comprenant tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus frais en impressions.

Le vaste assortiment nouvellement reçu par cette maison offre aux acheteurs une variété complète de papiers peints de tous genres, depuis les papiers communs, à une couleur, jusqu'aux tentures de luxe, satinés, velours, dorés, &c, &c. Le même choix de toutes ces richesses, sortant des premières manufactures de papiers peints de France, ne différent rien qu'au fur et à mesure on les tient chez lui. Les visiter Ponteau avant d'acheter ailleurs, plutôt que d'en publier un catalogue.

La maison DELCROIX profite de cette occasion pour annoncer qu'elle ne négligera rien pour justifier la vogue dont elle jouit, et qu'elle espère mériter aujourd'hui comme par le passé.
17av. DELCROIX, 108, rue de Chartres

Apprenez l'anglais!!!

CEUX qui désirent acquérir infailliblement une connaissance correcte et pratique de cette langue en peu de temps, presque pour rien, sans détour ni travail, et par une pratique aisée et attrayante, sont invités à s'inscrire chez le professeur NELSON No 8, rue St-Charles. Tous les LUNDIS il se forme des classes de 3 à 6 personnes, pour les Dames et les messieurs respectivement. On paie $10 pour 24 leçons. Le plus parfait succès est garanti.
14 m—☞

GRAND EXPRES

De la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

UN exprès qui partira tous les jours est maintenant établi sur le Chemin de fer des Opelousas, entre la Nlle Orléans et le Bayou Lafourche, se reliant à la Nlle-Orléans, avec l'Exprès de Adams pour toutes les principales villes du Nord et de l'Ouest et se reliant au Bayou Lafourche, avec

Les diligences et waggons Exprès de Hoden,

Pour Thibodeaux, Houma, Tigerville, la Baie de Berwick, Pattersonville, Centreville, Franklin, la Nouvelle-Ibérie, St Martinville, Washington et Opelousas.

Les espèces, les bijoux, les objets de valeur et toutes sortes de marchandises seront promptement transmis et délivrés. Les billets, les traites, les bordereaux, &c., seront perçus et les retours faits avec la plus ponctualité.

Chaque *Exprès* est confié à des messagers spéciaux.

Toutes les marchandises et ordres de la Nouvelle-Orléans ou de l'intérieur, doivent être déposés au bureau avant 6 heures du soir, la veille du départ.—Les ordres laissés au magasin de M. Joseph Barra No 130, rue la Vieille Levée, seront remplis sans délai.

L'*Exprès* part du bureau de MM. Adams & Co No 95, rue du Camp, tous les jours, à 7 heures du matin et part du "Franklin House", à Thibodeaux, à 1 heure de l'après-midi et du Bayou Lafourche à 4 heures de l'après-midi.

Exprès de bagage au chemin de fer et de la ville

☞ Il y a également un *Exprès* pour le transport du bagage dans n'importe quel quartier de la Nlle-Orléans, de sorte que les passagers qui donneront leur nom et leur check au messager de l'Express, recevront sans délai, leur bagage à l'endroit qu'ils désigneront. STARK & JONES, Bureau No 95, 4mai—☞ rue du Camp.

LAGAY & LECANU,

38, rue de Chartres,
Importateurs de confections.

REÇU par le Cahawba—252 manteaux confectionnés d'été pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant tous les derniers genres, à vendre à très bas prix. 7juin

P. A. HEBRARD,

118, rue du Canal, près Royale.

IMPORTATEUR de marchandises françaises, anglaises et américaines, offre tout son stock à des prix très réduits.

Il ouvre en ce moment 30 caisses toile d'Irlande chemises, toile d'Irlande, assorties aux familles, à très bas prix, qu'il recommande aux familles; elles seront vendues à très bas prix.

Il invite les étrangers à venir examiner son assortiment avant d'acheter ailleurs.
P. A. HEBRARD,
26av 118, Canal, près Royale

P. MALLARD, 67 RUE ROYALE,

A en ce moment un très beau choix de meubles de salon et de chambre à coucher en acajou et palissandre.

Il se charge de toutes espèces de travaux d'ébénisterie et tapisserie.

Il a encore en ce moment des objets de tapis qu'il soldera à plus bas prix possible, voulant réaliser avant le 1er novembre.

Nattes, stores, galeries, patères, le tout en place dans le plus bref délai.

Il se charge de l'enlèvement, du nettoyage et de l'entretien des tapis pendant l'été et prend soin des meubles en magasin.

Véritable huile de COLZA sans aucun mélange toujours en magasin.

PORTER de première qualité, Barclay, marque Tunnant, en bouteilles, à vendre par
J. Y. DE EGANA,
3mai 47, rue Bienville

SALSEPAREILLE—71 balles, en douane pour l'exportation, reçues par la goélette Rio Pas, venant de Tampico, à vendre par
J. Y. DE EGANA,
3mai No 47, rue Bienville

SEL—Reçu par la barque espagnole Paris, venant de Cadix, à vendre par JUAN Y. DE EGANA,
3mai No 47, rue Bienville

VERMOUTH—75 caisses, Noilly & Co, en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS,
19mai 8, rue Gravier

ABSINTHE AT KIRCH de Yerse et Leveritre—125 caisses, en débarquement du navire Pat, et à vendre par
19mai SOSTHENE THOMAS, 8, rue Gravier

HOTEL DES CHENES VERTS.

SILOXI, Miss.

MM. JNO. B. PRADAT & Co, successeurs de Mme E. PRADAT, ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général, que l'Hôtel des Chênes Verts vient d'être complètement réparé et meublé de la manière la plus confortable. L'établissement est ouvert le 1er juin. MM. Pradat & Co. sollicitent la bienveillant patronage qu'il a été accordé jusqu'à leur mère.

Prix : $2 par jour, $10 par semaine, $40 par mois. Les enfants et les domestiques moitié prix. Les personnes qui voudraient attendre que des chambres leurs soient préparées, sont priées d'en avertir le capitaine du steamer, qui les déposera sur le wharf de l'hôtel. 16juin

GUIGNOLET D'ANGERS—50 paniers véritable guignolet d'Angers, en magasin, à vendre par
HENRY VALETON,
16 at 90, rue St Louis

FRUITS AU JUS—20 caisses fruits assortis, de la marque Tyrconnais,
20 caisses framboises,
15 caisses framboises Dufles,
A vendre à bas prix pour clore ces consignations, par HENRY VALETON,
16 at 90, rue St Louis

BOUTEILLES VIDES—100 paniers de 100 bouteilles de 20, 22 et 24 onces, en magasin et à vendre par HENRY VALETON,
16 at 90, rue St Louis

RAISINS SECS—100 demi boîtes raisins Layers, 200 quarts do do, parfaitement conservés, à vendre par HENRY VALETON,
16 at 90, rue St. Louis

BIERE ET PORTER—25 boucauts porter de Londres, en grandes bouteilles,
20 boucauts bière d'Ecosse, en demi bouteilles, à vendre par HENRY VALETON,
16 at 90, rue St Louis

CONSERVES ALIMENTAIRES—20 caisses conserves alimentaires, telles que champignons, petits pois, cèpes à l'huile, asperges, pâtés truffés, en magasin et à vendre par
HENRY VALETON,
16 at 90, rue St Louis

VINS FINS en choix—500 caisses vins vieux, des marques Pape Clément, Chateau Margaux, Chateau Bernone, Léoville, etc., en magasin et à vendre par HENRY VALETON,
16 at 90, rue St Louis

MOUTARDE—250 caisses boîtes en fer blanc de 1/2 et 1/4 de livre, moutarde fine et superfine, à vendre par E J HART & Co,
16 at 77 et 79, Tchoupitoulas

ALLUMETTES chimiques—20 caisses allumettes de Clark et de Bruce & Co à vendre par
E J HART & Co,
16 at 77 et 79 Tchoupitoulas

VIN ROUGE—500 caisses, à vendre par
E J HART & Co,
16 at 77 et 79, Tchoupitoulas

EAUX DE VIE—250 pipes des marques Pinet, Castillon, Lortie, Lavaud, Bouvet, Galebert & Co, à vendre par E J HART & Co,
16 at 77 et 79 Tchoupitoulas

BOUCHONS—13 balles de 15 milliers chaque, bouchons pointes,
12 balles de 15 milliers chaque bouchons réguliers à vendre par A. COUTIN,
13mai 13, rue Bienville

Vente à porte de Marchandises Sèches.

Habitants et Marchands de la campagne, profitez un peu de temps que vous avez à rester en ville pour faire vos achats à la Maison Rouge, No 1, chez LAROUSSINI & Co, dont les prix et les conditions sont des plus avantageuses.

Il suffira d'interroger l'état actuel des affaires pour comprendre pourquoi les soussignés se sont décidés à clore leur stock de printemps à un prix aussi bas.
U. LAROUSSINI & Co,
21av Maison Rouge No 1, sur la Levée.

TABAC turc—Un lot de bon tabac turc en boîtes et en paquets de 10 douzaines, à vendre par
J M CABALLERO
8juin 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

OSNABURGS LANDERDALE—84 balles osnaburgs Landerdale épais 7/8,
20 balles osnaburgs Landerdale épais 3/4.
A vendre par C. B. GRAHAM,
23av—1S 36, rue Gravier

☞ Nous invitons les acheteurs à examiner notre riche assortiment d'articles de printemps, qui vient d'arriver en partie de :
3 caisses rubans gros de Naples &c, No 9 à 24, tulle-chaise et poissons en-dentelles, voiles, gants d'été et aiguilles, mantilles, chemisettes et manchettes brodées, éventails, fleurs, &c. Tous ces articles seront vendus au plus bas prix du marché et aux conditions les plus libérales.
A. STURZENEGGER & ETERNOD,
11av No 47, rue de Chartres entre Bienville et Douane

JUS DE FRUITS—30 caisses jus de groseilles, fraises et framboises pour glaces et sirops, de la célèbre marque d'Appert de Paris, à vendre par
FAURES & NORMAN,
30 mai Encoignure Bienville et Douane.

MAILLOT & SON,

No 134, rue des Magasins,

ONT à vendre en magasin à des prix les plus raisonnables,
200 barils brandy du pays
115 do genièvre do,
110 do rhum do.
Les marchandises ci-dessus dont les marques pas contrefaites, sont toujours garanties.
MAILLOT & SON,

INDIENNES COULEURS FONCÉES.

Nouvelles dispositions.

A vendre par le soussigné, en débarquement du steamer Black Warrior de New-York :
10 caisses indiennes nouveaux dessins et premières marques.
Attendu par le navire Ravenswood de New-York :
30 caisses de plus.
LOUIS DUCOURNAU,
19 jt 25 rue de Chartres

SEWELL T. TAYLOR,

13, rue Magasin,
Importateur de Vins, Eaux-de-vie, &c.
Vente en gros et en détail.

☞ Vente au comptant publiée dans une autre colonne.